



* Rapport
développement
durable
2024



Bilan de l'année **2024** et perspectives

Introduction

La commune de Sevrans présente son quatrième rapport annuel sur la situation en matière de développement durable conformément à l'article L.2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que « *Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation* ».

Ce document témoigne de la poursuite des actions portées dans l'intérêt d'une amélioration continue de la qualité de vie des populations en cohérence avec les ambitions affichées par la ville en matière de développement durable.

Ce rapport met en exergue le bilan des actions phares menées en matière de développement durable par la Municipalité sur l'année 2024 et les perspectives en particulier pour l'année 2025.

Il a été réalisé dans le strict respect de l'article 255 de la loi Grenelle 2 et du décret n°2011-687 du 17 juin 2011 et s'organise en 5 chapitres au regard du cadre normatif articulé autour de 5 finalités :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation des ressources naturelles et la protection de la biodiversité ;
3. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
4. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les personnes ;
5. Le développement des modes de production et de consommations responsables.

Introduction	2
Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique et la sortie des énergies fossiles	6
I. Sevrans fait rempart face aux crises énergétiques et climatiques	6
I.1. Vers une amélioration des performances énergétiques de la commune	6
I.2. Renforcement de la production d'énergies renouvelables	8
I.3. Mobilisation des agents et des habitants pour une meilleure maîtrise de la facture énergétique.....	10
II. Résilience et adaptation aux effets du changement climatique	12
II.1. Développement des îlots de fraîcheur.....	12
II.2. Désimperméabilisation et végétalisation des sols	13
II.3. Prévenir les risques climatiques et naturels	14
III. Une ville engagée dans le bas carbone	18
III.1. Les mobilités douces, une composante de la réduction de CO2	18
III.2. Sevrans roule de plus en plus en électrique	19
III.3. Moins de CO2 à Sevrans	20
Finalité 2 : Préservation des ressources naturelles et protection de la biodiversité	22
I. Sevrans ville verte et nourricière.....	22
I.1. Des espaces verts préservés et valorisés	22
I.2. Un important patrimoine arboré et diversifié	23
II. Une ville qui s'engage en faveur de la biodiversité	24
II.1. Une stratégie végétale au cœur de la transition écologique	24
II.2. Agriculture et apiculture urbaines assurent le maintien de la biodiversité.....	25
II.3. Lutte contre les espèces envahissantes et non désirables	27
III. La préservation des ressources	28
III.1. Une meilleure gestion et préservation de la ressource eau	28
III.2. Les actions de sensibilisation	29
Finalité 3 : Epanouissement des Sevranaises et des Sevransais.....	31
I. Les habitants au cœur de l'action municipale.....	31
I.1. Une offre culturelle et sportive de qualité.....	31
I.2. Des équipements en cours de modernisation	36
I.3. La ville pleinement mobilisée durant les jeux olympiques	38
I.4. Sevrans cultive la citoyenneté et la participation active des habitants	39
II. Un cadre de vie apaisé	41
II.1. Embellissement et valorisation de la ville, des actions quotidiennes prioritaires	41
II.2. Sécurité et tranquillité publiques pour tous.....	43
II.3. Sevrans contre toutes les formes de violences.....	44
III. Le bien vivre, une valeur incontournable.....	45
III.1. Des logements où il fait bon vivre.....	45
III.2. Mieux construire la ville de demain	46
III.3. Le renforcement des services publics et numériques.....	48
Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les personnes.....	51
I. Des réponses face à des inégalités sanitaires et sociales	51
I.1. L'accès à des soins physiques et mentaux de qualité	51
I.2. Permettre à tous l'accès aux besoins essentiels	53
II. Développement d'une politique inclusive et intergénérationnelle.....	55
II.1. Une politique inclusive et équitable	55
II.2. La valorisation des seniors.....	57
II.3. Amélioration des conditions d'apprentissage des plus jeunes	58
III. Sevrans ville solidaire	64

III.1. L'accompagnement des personnes les plus fragiles.....	64
III.2. L'insertion et le tissu associatif : des vecteurs de lien social	66
III.3. L'insertion professionnelle et la formation.....	68
Finalité 5 : Développement des modes de production et de consommation responsables	
.....	69
I. Vers une économie circulaire	69
I.1. La lutte contre le gaspillage	69
I.2. La gestion des biodéchets	70
I.3. Des achats publics plus responsables.....	71
II. Sevrans favorise l'alimentation de qualité et de proximité	73
II.1. La valorisation de l'activité agricole et des circuits courts	73
II.2 Sevrans partie prenante dans le Plan Alimentaire Territorial	74
II.3 Le lycée agricole comme partenaire	74

SEVRAN, ACTRICE CONCRETE DE LA LUTTE CONTRE LA CRISE CLIMATIQUE



Chères Sevranaises, chers Sevranais,

La présentation du rapport du développement durable n'est pas qu'une obligation. Ce rapport nous permet d'évaluer concrètement nos actions et donc nos effets sur le développement durable et dans la lutte contre la crise climatique.

L'édition 2024 est très riche, elle est le témoin de l'engagement de notre commune à relever les défis environnementaux, sociaux et économiques qui nous concernent tous.

2024 a marqué une étape décisive dans la transformation durable de Sevrans. Ensemble, nous avons avancé dans des projets ambitieux tels que la végétalisation des cours d'école, le verdissement de nos réseaux énergétiques ou encore la mobilisation pour des mobilités douces. Grâce à ces initiatives, notre ville a su se positionner comme un exemple en matière de résilience face aux enjeux climatiques.

En 2025, nous poursuivons cette dynamique. L'interconnexion de notre réseau de chaleur avec la géothermie de Villepinte, la poursuite de nos travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments publics et la création de nouveaux îlots de fraîcheur permettront d'avancer encore davantage vers un cadre de vie plus durable, respectueux de notre planète, afin de continuer à occuper nos villes en nous adaptant aux contraintes climatiques que nous avons-nous-mêmes contribuer à créer.

Le développement durable, c'est aussi l'action de chaque citoyen. Au quotidien pour l'environnement, mais aussi dans l'engagement, l'investissement pour la ville et la planète. Cette transition ne peut se faire sans vous. Vos idées, vos efforts et votre participation, notamment à travers le budget participatif, sont essentiels pour imaginer le Sevrans de demain.

L'engagement de la jeunesse notamment, que nous avons souhaité mettre au cœur de nos politiques publiques, est un pilier essentiel pour passer le flambeau et continuer de protéger notre terre, nos territoires, nos vies.

Ensemble, continuons à œuvrer pour une ville plus verte, solidaire et résiliente.

Stéphane BLANCHET

Maire de Sevrans

Vice-Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique et la sortie des énergies fossiles

I. Sevrans fait rempart face aux crises énergétiques et climatiques

I.1. Vers une amélioration des performances énergétiques de la commune

Depuis quelques années, la commune de Sevrans s'inscrit dans une politique énergétique basée sur la réduction de la consommation d'énergie de ses bâtiments et la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

Dans cette perspective, un travail d'identification des passoires énergétiques a été mené, donnant lieu, pour les structures les plus énergivores, à la mise en place de mesures correctives. Il a notamment permis de poser les jalons nécessaires au lancement, en 2024, du marché de l'élaboration du schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE). Une aubaine pour la commune de Sevrans puisque cet outil est financé à hauteur de 100 000 euros par le fonds chêne du dispositif Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique (ACTEE).

Le schéma directeur immobilier et énergétique est indispensable pour connaître l'enveloppe énergétique de chaque bâtiment et ainsi, permettre d'optimiser et rationaliser la gestion des actifs immobiliers.

Il donne également l'occasion de mettre en place une stratégie qui réponde aux exigences réglementaires notamment celle du décret tertiaire et de son calendrier.

Dès la rédaction du cahier des charges du schéma directeur immobilier et énergétique, un plan de travaux de performance énergétique à court terme s'est naturellement imposé donnant lieu à des actions immédiates et concrètes.

Sur les installations de chauffage, cela s'est matérialisé en 2024 par la réhabilitation de la production d'eau chaude de l'école et des logements communaux d'Anatole France, A cela s'ajoute la rénovation complète de la chaufferie de la bibliothèque Elsa Triolet ainsi que celle de l'Église Saint-Martin.

Mais aussi le désembouage hydropneumatique des installations du groupe scolaire Sévigné ou encore le remplacement de la production de chauffage et eau chaude sanitaire de la chaufferie de la crèche des Colibris.

Autant d'actions menées pour améliorer continuellement la performance énergétique des installations de chauffage, qui nécessitent une maintenance constante du fait du fait de la vétusté de certains réseaux.

Un plan d'action avec les services a été mis en place cette année, après que la ville a connu plusieurs pannes de chauffage dans ses équipements publics, impactant l'accueil des usagers. Ce plan d'action permettra d'anticiper les travaux à réaliser pour éviter les coupures.

Plus largement, certains sites constituent les cibles prioritaires dans la lutte contre les passoires énergétiques. C'est le cas de l'école Lamartine dont l'audit énergétique a démontré le caractère élevé de sa consommation énergétique. Dans ces conditions, des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) seront réalisés au printemps 2025. Ces travaux visent à réduire les pertes de chaleur, améliorer le confort des élèves et du personnel, et diminuer la consommation énergétique de l'établissement, contribuant ainsi à un environnement plus durable.

La pose de l'isolation extérieure permettra de limiter les déperditions thermiques grâce notamment à la mise en place de panneaux isolants spécifiques adaptés aux besoins et aux conditions climatiques locales. Les fenêtres et portes seront également inspectées et si nécessaire, remplacées ou renforcées pour garantir l'étanchéité et éviter les ponts thermiques.

L'isolation thermique par l'extérieur permettra également une réduction significative des besoins en chauffage et une réduction de la consommation énergétique contribuant ainsi à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

La température intérieure sera plus stable, offrant ainsi un confort optimal pour les élèves et les enseignants ainsi que des économies d'énergie et de coûts pour la collectivité.

I.2. Renforcement de la production d'énergies renouvelables

La commune de Sevrans a fait le choix de se tourner vers les énergies renouvelables, gages d'une implication certaine dans la résilience énergétique nécessaire pour relever les défis intrinsèques à l'urgence climatique et sociale.

Une prise de risque qui s'avère payante aujourd'hui dans la mesure où les réseaux de chaleur comme ceux de Sevrans, jouent un rôle prépondérant dans la maîtrise de la facture énergétique basée sur un mix énergétique de moins en moins dépendant du cours des marchés de l'énergie fossile.

Mais le défi ne s'arrête pas là. En effet, Sevrans, comme toutes les collectivités territoriales disposant un réseau de chaleur, doit faire face à la suppression, fin 2024, de l'éligibilité des cogénérations d'électricité et de chaleur à partir du gaz naturel pour l'achat d'électricité et le complément de rémunération¹.

Ce faisant, la chaleur initialement apportée par la cogénération devrait être remplacée par une production via les chaudières gaz.

Une situation à laquelle la commune s'est préparée en verdissant son réseau tout en intégrant une nouvelle énergie renouvelable locale (EnR), indépendante du gaz, dans le mix énergétique.

Cette énergie renouvelable provient à la commune limitrophe de Villepinte qui dispose d'une production de chaleur issue d'une source géothermale, offrant à Sevrans une puissance ENR&R supplémentaire compétitive, confèrent au réseau de chaleur des Beaudottes un potentiel de développement supplémentaire à moyen et long terme.



¹ Conformément aux objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), outil de pilotage de la politique énergétique, le décret n° 2020-1079 du 21 août 2020 et l'arrêté ministériel du 21 août 2020

Ce partenariat avec Villepinte s'inscrit dans le cadre d'une interconnexion permettant une diminution des nuisances environnementales, une diversification et amélioration du mix énergétique ainsi qu'une baisse des tarifs pour l'ensemble des abonnés du réseau du réseau, aussi bien ceux de Villepinte que ceux de Sevran. Il permet également d'apporter une cohérence à la situation énergétique du territoire.

Pour mettre en œuvre cette interconnexion, opérationnelle début 2025, d'importants travaux de réseaux ont été nécessaires tout au long de l'année 2024. En cours d'achèvement, ils permettront à terme, de raccorder au réseau de chaleur de la ville, l'ensemble de la ZAC Terres d'eaux dont l'aménagement et la promotion sont en cours d'étude par les acteurs locaux.

Pour rendre ce projet possible, le délégataire financera et exploitera une partie des ouvrages de distribution et transport de chaleur nécessaires à la mise en œuvre du projet d'interconnexion et au raccordement de la ZAC Terre d'Eaux.

D'autres raccordements sont prévus en 2025 notamment le bassin olympique et le poste de police municipale.

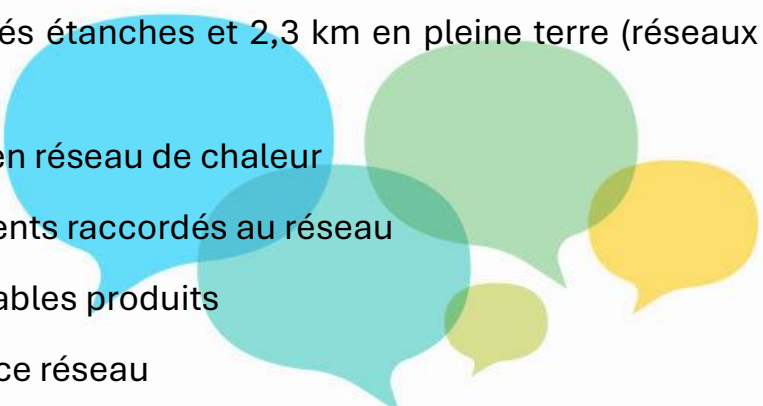
Rappelons qu'actuellement, le réseau de chaleur des Beaudottes, produit un taux d'énergies renouvelables de 58% pour un rendement réseau de plus de 89%². Le réseau alimente en solution de chauffage et en eau chaude sanitaire décarbonée plus de 8 500 familles Sevranaises ainsi que des bâtiments publics dont l'hôpital Robert Ballanger.

Par ailleurs, la biomasse des Beaudottes, exploitée par Sévéo une filiale d'Engie solutions et celle de Rougemont, gérée par l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol et exploitée par Sébio une filiale de Dalkia, sont tous deux labellisés éco-réseau de chaleur par l'AMORCE.

Une distinction qui récompense les réseaux de chaleur exemplaires sur la base de critères environnementaux, économiques et sociaux.

²Source : rapport d'activités 2024 de Sévéo relatif à l'exploitation 2023

Chiffres clés :

- 11,1 km de réseau distribués par la biomasse des Beaudottes dont 8,8 km en caniveaux maçonnés étanches et 2,3 km en pleine terre (réseaux pré-isolés)
 - 55 sous-stations livrées en réseau de chaleur
 - 8 500 équivalents logements raccordés au réseau
 - 58% d'énergies renouvelables produits
 - 89% de rendement pour ce réseau
- 

I.3. Mobilisation des agents et des habitants pour une meilleure maîtrise de la facture énergétique

La prise de conscience des enjeux de transition énergétique est l'une des pierres angulaires de la maîtrise de la facture énergétique. Elle passe assurément par la sensibilisation de tous les publics.

Une pratique bien ancrée au sein du personnel communal notamment dans l'application des éco-gestes, nécessaires à la réalisation d'économies substantielles.

Ainsi, malgré les stigmates de la crise énergétique qui se font encore sentir, la commune de Sevrans a su maîtriser sa consommation en 2024 en misant sur différents leviers.

Parmi eux, le déploiement du plan sobriété énergétique qui a permis d'avancer de 15 jours la fin de la période de chauffe en 2024 et de décaler de 15 jours le début de la période de chauffe 2024 avec à la clé un gain d'environ 12% sur la consommation de chauffage.

Le même procédé est appliqué pour l'éclairage public dont l'allumage et l'extinction journaliers se font en différés, même s'il devra être réadapté en fonction des usages (accès aux écoles notamment).

Les habitants sont également partie prenante dans les actions de sensibilisation proposées sur le territoire sevransais. Ainsi, l'attrait de la population est grandissant pour les projets de rénovation énergétique. Pour preuve, le succès des permanences à Sevrans de l'Agence Locale de l'Energie de Paris Terres d'Envol

(ALEPTE). Chaque premier vendredi du mois, les conseillers de l'ALEPTE viennent à la rencontre des sevranaïses (particuliers, syndics et copropriétaires). Les conseillers aident ceux qui le souhaitent à élaborer un projet de rénovation et les informent sur les différents dispositifs d'aides existants notamment pour les rénovations énergétiques, l'isolation des logements, les économies sur les factures de chauffage.

Une dynamique qui a permis à la commune de Sevrans d'intégrer la tournée France Renov' 2024, un dispositif itinérant présent dans toutes les régions de France. L'étape de la région Île-de-France s'est donc déroulée le 21 et 22 juin à Sevrans.

Pour l'occasion, deux tiny houses reliées par une terrasse ont été installées sur le parvis du centre administratif Paul Eluard. Dans la première tiny house, appelée La Maison de la Rénovation, les visiteurs ont pu



découvrir les différentes étapes d'un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation, les aides mobilisables et les clés de réussite d'un projet de manière ludique. Dans la seconde, ils ont pu rencontrer des conseillers France Renov' de leur territoire et leur poser des questions précises sur leur projet et son financement.

Une action menée sous le patronage de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et de Paris Terres d'Envol.

Autre vecteur de communication : les enfants. Ils répandent l'information que ce soit dans l'école, auprès des parents ou de l'entourage proche. Le message de sobriété et maîtrise de la facture énergétique est ainsi largement véhiculé.

Dans cette perspective, la commune de Sevrans en lien avec GRDF et l'ALEPTE compte tout au long de l'année 2025, expérimenter l'utilisation des mallettes pédagogiques.

Ce kit d'activités périscolaires sur le thème des économies d'énergie s'adresse à des enfants de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

Il s'agit d'une animation ludique sur 6 séances pour sensibiliser l'enfant à sa consommation d'énergie en lui apprenant à maîtriser et économiser de l'énergie, le former à la traque aux gaspillages énergétiques à la maison, tout en l'initiant aux éco-gestes. Puis, le même exercice est décliné à l'échelle de l'école et de la ville permettant de consacrer la dernière séance à dresser un bilan sur la découverte des énergies renouvelables, la valorisation des déchets et la mobilité durable. L'occasion pour chacun de repartir avec le diplôme du petit éco-citoyen.

II. Résilience et adaptation aux effets du changement climatique

II.1. Développement des îlots de fraîcheur

La commune de Sevrans, tout comme la grande majorité du territoire français, est de plus en plus vulnérable aux vagues de chaleur. Un phénomène rendu plus fréquent et intense par l'urbanisation. Dans ce contexte, les surfaces urbaines absorbent et renvoient la chaleur, créant ainsi un réel inconfort pour tous mais plus grave encore, des conséquences sur la santé publique et la qualité de vie des plus vulnérables.

Pour contrecarrer cette menace climatique grandissante, la commune de Sevrans mise sur le développement des îlots de fraîcheur. Une logique d'adaptation qui vise à préparer le territoire aux conséquences du changement climatique en intervenant sur les facteurs qui permettent d'en réduire l'ampleur.

Pour ce faire, trois cours d'école se sont radicalement transformées durant l'été 2024, laissant place à plus de végétalisation et d'inclusivité. Il s'agit des écoles Lamartine, Marie Curie et Claude Bernard.

Ce projet environnemental ambitieux, porté par la commune et concerté auprès des équipes pédagogiques et des élèves a permis de végétaliser au moins 40% de la surface de chaque cour et d'obtenir un gain de fraîcheur d'au moins 5 à 8°.

A la faveur de ces travaux de végétalisation, les espaces extérieurs ont été entièrement repensés et optimisés. Désormais, ces trois cours offrent des zones ombragées en fonction de l'orientation solaire, un espace de jeux sportif mixte et des espaces plus calmes permettant la lecture, le jeu de société ou le repos. Par

ailleurs, des espaces favorisant l'apprentissage de la pratique du vélo sont également intégrés.



ÉLÉMENTAIRE CLAUDE-BERNARD
Réalisation de la première tranche d'une cour de récréation végétalisée et inclusive.



ÉLÉMENTAIRE LAMARTINE
Réalisation de la première tranche d'une cour de récréation végétalisée et inclusive, création d'une salle de classe dans les locaux du centre de loisirs, réfection des grilles, étanchéification du toit, retrait des estrades dans les classes.



GROUPE SCOLAIRE MARIE-CURIE
Réalisation de la première tranche d'une cour de récréation végétalisée et inclusive, changement de l'intégralité du mobilier, remise en peinture des classes, pose de nouveaux portails.

En 2025, la commune ambitionne de poursuivre cette démarche avec la création de deux nouvelles cours végétalisées.

II.2. Désimperméabilisation et végétalisation des sols

La lutte contre les îlots de chaleur ne peut se faire que sous le prisme de la végétalisation des cours d'école. Il faut repenser l'aménagement urbain dans sa globalité et y inclure plus de nature en ville. C'est ce qui est fait à Sevran où le niveau d'ensoleillement des espaces est évalué en fonction de la capacité d'ombrage que produisent les arbres existants tout au long de la journée en mesurant les masses d'ombre et les zones ensoleillées en période de fortes chaleurs.

Des données essentielles pour appréhender de manière optimale la déminéralisation des sols et la plantation des futurs arbres et arbustes. Le but étant de favoriser, par la végétation, une régulation naturelle des températures grâce à des aménagements paysagers adaptés qui maximisent les bénéfices climatiques et assurent un confort thermique optimal.

C'est le cas de la coulée verte de 4 hectares prévue au cœur du quartier des Anciennes Beaudottes, lequel est engagé dans la démarche de label Ecoquartier, ainsi que sa micro-ferme en phase de conception, vont créer un espace de fraîcheur en cœur de quartier.

Autre projet dans cette dynamique, la démarche de requalification de la RD970 en phase d'étude avec le Conseil Départemental 93 qui longe la partie nord des Beaudottes puis le quartier Rougemont pour déboucher sur le canal. Cela représente une contribution non négligeable au développement d'îlots de fraîcheur dans cette partie de la ville, moins dotée en parcs. L'étude en cours prévoit d'améliorer les circulations douces et la plantation d'arbres à grands

développement. Ce nouveau continuum dans l'ouest de la ville contribuera à la trame verte de Sevrans et à l'apaisement de la circulation.

Par ailleurs, cette quête d'apport de végétalisation s'accompagne d'une volonté claire de désimperméabilisation des sols, permettant ainsi de réduire les risques d'inondation en augmentant la capacité des sols à absorber l'eau et à réguler les températures. Elle se matérialise en 2025 par la végétalisation du cimetière et le réaménagement du site cinéraire.

II.3. Prévenir les risques climatiques et naturels

Si la commune de Sevrans est en phase avec les réalités climatiques et écologiques actuelles, il n'en demeure pas moins que les impacts des évolutions du climat restent difficilement prévisibles.

Pour s'y préparer, la prévention et la gestion des risques majeurs sont renforcées sur le territoire. Ainsi, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes à mettre en place sont déterminées au moyen d'un plan communal de sauvegarde révisé sur la base des dispositions générales du plan Orsec. Il garantit la prise en compte, sur l'instant, de l'organisation au niveau communal des secours en cas d'événements et la prise de mesures adaptées d'accompagnement et de soutien de la population.

Il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans le prolongement de la révision du document d'information communal sur les risques majeurs qui rassemble les principaux risques majeurs identifiés à ce jour sur Sevrans et rappelle pour chaque risque, les consignes de sécurité à connaître et à adopter en situation d'urgence ainsi que les actions menées pour réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Une manière d'appréhender au mieux les risques connus: sanitaire, caniculaire, grand froid, terroriste, cyber, tempête, industriel, inondation, transport de matière dangereuse, mouvements de terrain et sismique. Mais également faire face à des situations inédites.

Cartographie 2025 des risques issue du Plan Communal de Sauvegarde de Sevrans
(en bleu les modifications pour 2025)

Risque	Famille de risque	Probabilité de Survenue	Fréquence de survenue	Impact	Score Global	Niveau de risque global	Indice de maîtrise et d'atténuation du risque
Sécurité alimentaire	Social	4	4	4	12	MAJEUR	=
Tempête	climatique	4	4	4	12	MAJEUR	-
Sanitaire /Epidémiologique	Sanitaire	4	3	4	11	IMPORTANT	+
Explosion sociale (violences urbaines)	Social	4	4	3	11	IMPORTANT	-
Canicule	Climatique	4	4	2	10	IMPORTANT	-
Cyber attaque	Technologique	4	4	2	10	IMPORTANT	=
Incendie/Effondrement	Technologique	4	4	2	10	IMPORTANT	-
Grand Froid	Climatique	3	3	3	9	SIGNIFICATIF	+
Coupure énergétique (black out énergétique)	Technologique	4	2	2	8	SIGNIFICATIF	=
Mouvement de terrain	Climatique	4	3	1	8	SIGNIFICATIF	+
Terroriste	Social	3	3	2	8	SIGNIFICATIF	-
Inondation	Climatique	2	3	3	8	SIGNIFICATIF	-
Transport de matières dangereuses	Technologique	1	2	3	6	FAIBLE	-
Industriel	Technologique	1	2	3	6	FAIBLE	=
Sismique	Climatique	1	1	3	5	FAIBLE	=

D'un point de vue opérationnel, une veille est systématiquement mise en place en direction des personnes fragiles et isolées en cas de conditions météorologiques difficiles : plan canicule ou grand froid.

Pour garantir l'efficacité de ce dispositif, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) tiennent à jour les registres des personnes dites vulnérables. Ces deux entités peuvent également compter sur l'appui organisationnel et logistique des agents municipaux des autres services qui sont également mobilisables en cas de besoin.

II.4. Le Plan Climat-Air-Energie territorial de Paris Terres d'Envol

Ce document stratégique définit des objectifs et un programme d'actions concrètes pour :

- Réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES)
- Réduire les émissions de polluants
- Optimiser les consommations énergétiques
- Rendre le territoire plus résilient

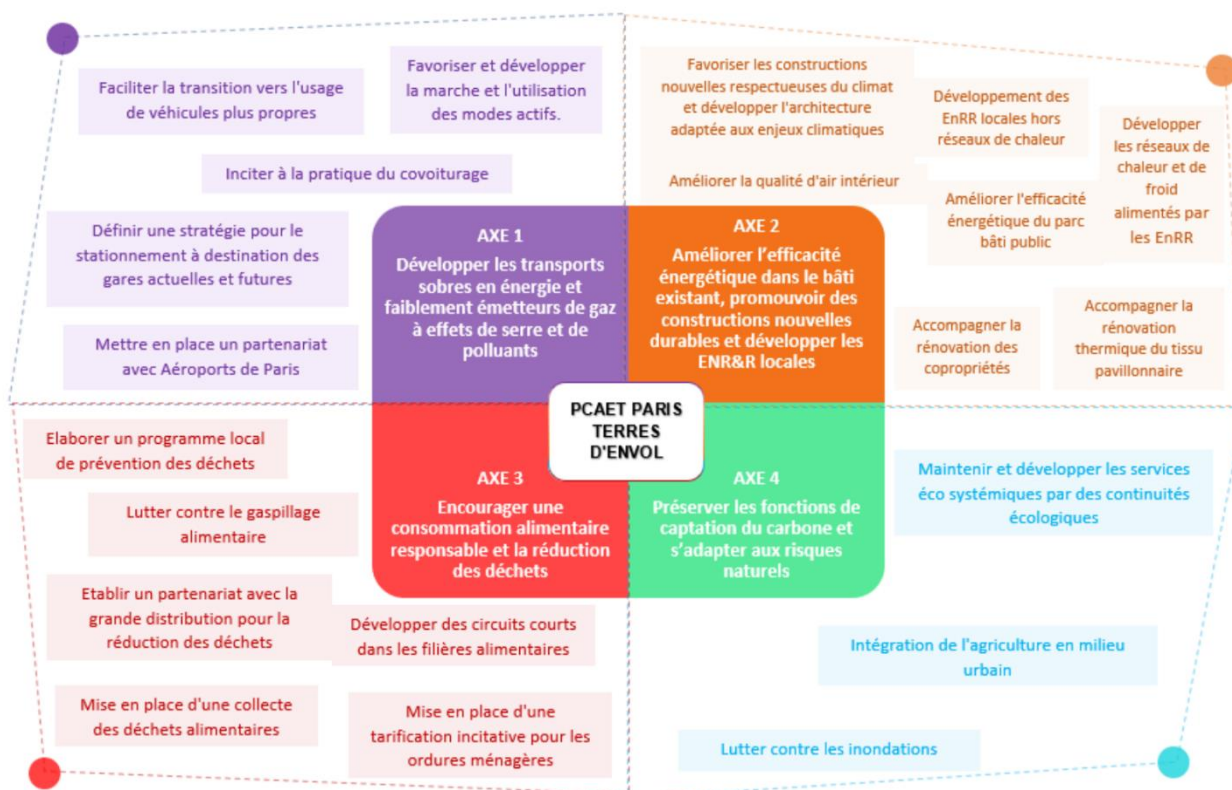
Il s'articule autour de 4 axes stratégiques et 21 « fiches actions ». Parmi les actions phares : la construction du nouveau réseau de chaleur Dugny - Le Bourget, l'interconnexion des réseaux de chaleur comme entre Sevrans et Villepinte, l'aide à la rénovation énergétique pour le tissu pavillonnaire, un accompagnement pour décarboner la flotte de véhicules des professionnels et particuliers, la collecte

des déchets alimentaires sur tout le territoire ou encore le développement de l'agriculture urbaine.

Les 4 axes du plan climat

- **Se déplacer** : développer les transports sobres en énergie et peu émetteurs de gaz à effet de serre et de polluants
- **Habiter** : améliorer l'efficacité énergétique du bâti existant et promouvoir des constructions nouvelles durables et privilégier les énergies renouvelables locales
- **Consommer** : encourager une consommation alimentaire responsable et réduire la production de déchets
- **S'adapter au changement climatique** : préserver les fonctions de captation du carbone et adapter le territoire aux risques naturels

Le PCAET est arrivé à mi-parcours en 2024. Une évaluation de cette première étape est en cours d'élaboration afin de faire le bilan des actions réalisées et identifier des pistes d'amélioration jusqu'en 2026.



Diagnostic territorial de la surchauffe urbaine

Dans le cadre du 4^{ème} axe du PCAET et le déploiement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Paris Terres d'Envol lance son **diagnostic territorial de surchauffe urbaine**. Cette étude a pour objectif d'identifier les vulnérabilités de nos espaces urbains face aux vagues de chaleur et de proposer des **solutions opérationnelles** pour mieux les adapter aux impacts du changement climatique.

Pour mener à bien cette étude, Paris Terres d'Envol sera accompagné par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement). Cette étude bénéficiera d'une subvention d'un montant de 115 500 € au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert).

II.5. L'Agence Locale de l'Energie Paris Terres d'Envol, outil pour les collectivités et les particuliers



Créée en 2014, l'ALEPTE informe, conseille et accompagne les particuliers, les collectivités locales, les bailleurs sociaux, les gestionnaires de patrimoines, les entreprises, les artisans, etc. sur les thématiques de l'énergie et du climat.

Son territoire d'action est Paris Terres d'Envol. L'ALEPTE agit pour faire évoluer les comportements en matière d'habitat, de déplacement, de mode de vie et de consommation. Elle fait partie d'un réseau d'environ 250 agences en Europe, et d'une cinquantaine en France (regroupées dans le réseau FLAME) intervenant au niveau local pour accompagner la transition énergétique du territoire.

L'ALEPTE propose aux particuliers des diagnostics thermiques, une orientation pour mieux mobiliser les aides à la rénovation thermique. Elle met à disposition des habitants des conseillers, disponibles au 01 48 63 24 14, et tient des permanences régulières pour aller à la rencontre des citoyens.

En 2024, le partenariat entre la ville de Sevrans et l'ALEPTE pour un groupement d'achat d'énergie a permis à 660 foyers de bénéficier de réductions sur les prix du gaz (-6%) et de l'électricité (-14%).

III. Une ville engagée dans le bas carbone

III.1. Les mobilités douces, une composante de la réduction de CO2

La commune de Sevrans s'est fixée pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre par le biais du développement des mobilités douces.

Pour y parvenir, les mesures incitatives se développent en faveur de l'usage du vélo. L'objectif étant que les déplacements à vélo dans la commune deviennent efficaces, pratiques et sécurisés pour les adultes, ainsi que pour les enfants et les adolescents.

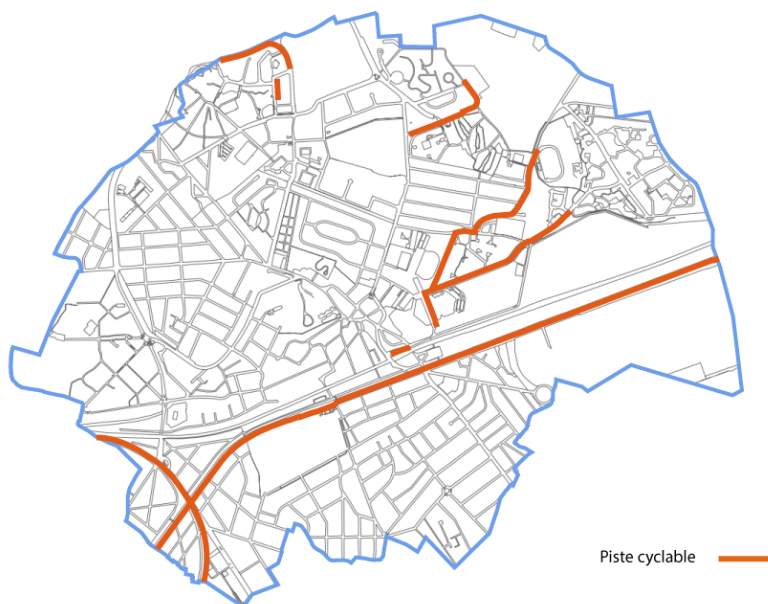
Pour ce faire, la commune a adopté en 2024 son plan vélo, un outil efficace de stratégie territoriale cyclable qui permet de décarboner les mobilités. Il représente un document stratégique territorial cyclable.

Fruit de plusieurs années de travail, ce plan vélo a connu trois phases avant son adoption : le diagnostic dressant un état des lieux de la situation des cyclistes à Sevrans, la phase de stratégie et propositions à laquelle différents partenaires institutionnels ont été associés notamment le Département de la Seine-Saint-Denis, EPT Paris Terres d'Envol, ainsi que les communes d'Aulnay-sous-Bois, de Livry-Gargan et de Villepinte. Leurs contributions ont donné lieu à un plan d'actions dont les contours ont été élaborés en concertation avec les associations d'usagers notamment Aulnay à Vélo et l'association Défendre Sevrans Sud.

Ce Plan Vélo, financé par la Région Île-de-France et l'Agence de Développement et de Maîtrise de l'Énergie (ADEME) dans le cadre de l'appel à projet AVELO 2, répond aux exigences du Plan Local de Mobilité de l'EPT Paris Terres d'Envol. Il permet de bénéficier de subventions de la Région Île-de-France, à hauteur de 50 % pour les projets d'aménagements cyclables, de 30 % pour les projets d'apaisement de la circulation et de 50 % pour les projets de stationnement vélo.

Parmi ses principales orientations, le plan vélo entérine le passage de la ville à 30 km/h. Il acte également la réalisation d'aménagements cyclables avenue Alfred Nobel, avenue Jean Moulin, avenue Irène et Frédéric Joliot Curie, avenue Martin Luther King et avenue Salvador Allende ainsi que l'aménagement d'abris vélos

dans l'espace public et de parkings vélos sécurisés pour les employés communaux. Un plan de jalonnement pour guider le parcours des cyclistes est également prévu tout comme la mise en place de sens uniques (avec double-sens cyclable) dans les quartiers pavillonnaires.



En 2025, l'accent sera mis sur le développement des circulations piétonnes aux alentours des écoles, du marché, des 2 gares RER-GPE, des 2 stations de tramway ainsi que le long des 4 itinéraires de randonnées en ville (Beaudottes - Montceleux, Freinville - Trèfles, Perrin, Sablons).

Côté apprentissage du vélo, des ateliers pour les adultes vélo-école sont, depuis septembre 2024, initiés par la maison de quartier de Michelet et le service des sports. Un deuxième stage est d'ores-et-déjà fixé prévu mars 2025. Dans les écoles, la pratique du vélo est également développée pour les élèves en classe élémentaire.

III.2. Sevrans roule de plus en plus en électrique

La commune de Sevrans a opté depuis quelques années pour une alternative à la pollution en introduisant dans son parc automobile des moyens de transport électrique.

Dans le cadre du verdissement du parc automobile, ce sont au total 35 véhicules électriques qui ont, au fil des années, intégrés la flotte automobile communale. Des citadines, des petits utilitaires mais aussi une balayeuse.

Les agents peuvent ainsi profiter de ces véhicules silencieux et moins polluants dans le cadre de leurs missions. En privilégiant la mutualisation des

déplacements et le covoiturage pour permettre une gestion plus écologique de la flotte automobile municipale.

L'abandon progressif des véhicules fonctionnant avec des moteurs thermiques, au profit de ceux privilégiant des solutions alternatives, est en bonne voie.

Pour permettre à la mobilité électrique de se développer dans les services municipaux, il est crucial d'anticiper la question du rechargement des véhicules en poursuivant en 2025, l'installation de bornes de recharge.

Pour des déplacements respectueux de l'empreinte carbone, la commune de Sevrans peut également compter sur les 6 vélos cargos arrivés début 2024. Deux sont utilisés par les agents des espaces verts et les quatre autres par les agents de la voirie.

Ce système allie les avantages pratiques d'un vélo classique auquel s'ajoute une capacité de transport d'une petite voiture. Ces équipements sont dotés d'un moteur et d'une batterie, ce qui aide considérablement le cycliste dans les efforts, car il peut produire jusqu'à 90% de l'énergie permettant de faire avancer le vélo cargo.

Idéal pour transporter des petits déchets verts ou non, le vélo cargo permet de lutter contre la pollution de l'air et le réchauffement climatique.

III.3. Moins de CO2 à Sevrans

Afin de réduire les émissions en CO2, la commune de Sevrans a mis en application le télétravail au 1^{er} janvier 2024. Cette possibilité pour les agents de travailler à domicile répond à plusieurs enjeux. Tout d'abord la nécessité de s'adapter aux évolutions de la société, d'améliorer les conditions de travail et la conciliation des temps entre vie familiale et vie professionnelle.

L'application du télétravail a aussi une portée écologique puisqu'elle réduit les déplacements des agents et par la même occasion les émissions de CO2 et la congestion notamment dans le cadre de la Breizh Cop. Par ailleurs, d'après l'ADEME, *«en travaillant depuis la maison, nous contribuons à réduire de 69% le volume des déplacements par rapport à un jour passé sur le lieu de travail»*.

Un cap franchi après une période d'expérimentation du dispositif auprès d'un échantillon d'agents et de discussion avec les organisations syndicales aboutissant sur un accord collectif portant sur l'instauration du télétravail au sein

des services municipaux de Sevrans voté en conseil municipal le 14 décembre 2023.

L'engagement de la commune dans le bas carbone se traduit aussi par une stratégie de sobriété numérique.

Ainsi, pour une meilleure maîtrise de la consommation électrique, la mise en veille prolongée des périphériques (imprimantes, écrans, copieurs) par programmation en dehors des heures de service est activée. A cela s'ajoute des consignes d'extinction des micro-ordinateurs auprès des agents.

Ces mesures s'appliquent également pour les serveurs. En effet, pour l'hébergement de ses serveurs, la commune a installé dès 2019 un micro-datacenter sous forme d'une baie autonome visant à diminuer la consommation énergétique de climatisation.

Autre action en faveur de la réduction d'émissions de CO2 : l'instauration des quotas d'impression. Actuellement en place dans les écoles avec 610 copies par élève et par an en élémentaire et 320 en maternelle. Un procédé qui permet de maîtriser les volumes d'impression. A noter que pour les services municipaux, les volumes sont globalement en décroissance : en moyenne, on constate une diminution de 15 % par rapport à l'année précédente.

Finalité 2 : Préservation des ressources naturelles et protection de la biodiversité

I. Sevrans ville verte et nourricière

I.1. Des espaces verts préservés et valorisés



La commune de Sevrans est dotée de nombreux poumons verts qu'elle se doit de préserver et de valoriser.

Parmi eux, le parc de la Poudrerie dont l'extension, actée par délibération du conseil municipal en date du 27 juin 2024, permet le classement de la parcelle de la Marine de 3 hectares ainsi que les espaces de patrimoine bâti historique au sud du Parc.

Pour rappel, la parcelle des terrains de la Marine, foncier communal, est un site où la nature a repris ses droits, bien qu'initialement il était destiné à être urbanisé

au titre du Plan Local d'Urbanisme actuel et du schéma directeur initial « Sevrans, Terre d'Avenir ».

Son classement constitue un acte politique fort qui amplifie la trame verte et bleue entre le Parc des deux sœurs, le Parc de la poudrerie et le canal et montre le processus de régénération de la biodiversité et des arbres sur ce site actuellement dégradé.

Le développement d'un parvis de gare et un projet urbain qualitatif intégrant une nouvelle entrée majeure du parc proche du RER Sevrans-Livry en fera un site emblématique de la démarche intégrée ville-nature.

Enfin, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) sanctuarise les terrains dits « sncf », qui devaient être eux aussi urbanisés, et vont permettre de prolonger le parc forestier de la poudrerie jusqu'au pôle gare Grand Paris de Sevrans-Livry.

Plus à l'est de la ville, le travail d'élaboration du plan guide du secteur Montceaux pont Blanc vise à préserver et améliorer les espaces verts existants de manière à protéger de véritables « réservoirs » de biodiversité et à maintenir les îlots de fraîcheur existants. Enfin, le parc du projet Terre d'Eaux, sur la plaine Montceaux, permettra de restituer près de 17 hectares d'espaces naturels et ouverts à la nature et aux habitants.

I.2. Un important patrimoine arboré et diversifié

La commune tente de bonifier la qualité de ses espaces verts en les préparant au changement climatique. Pour ce faire, Sevrans assure la surveillance de son patrimoine arboré, le remplacement des arbres dépérissant et l'installation de nouvelles plantations.

Riche de plus de 13 500 sujets, le patrimoine arboré de Sevrans se compose d'arbres d'alignement ou bien d'arbres en groupe ou en isolé. Sa préservation passe intrinsèquement par la réalisation d'inventaires et de diagnostics réguliers.

Ainsi, en 2024, les efforts se sont concentrés sur l'état phytosanitaire des arbres du square Jean Moulin et de la butte Montceaux. Une suite logique après les diagnostics du parc des sœurs, celui de Badier et de Louis Armand l'année précédente.

Le constat a été sans appel pour certains arbres malades qu'il a fallu abattre. Dans ce cas de figure, un autre sujet a immédiatement été replanté.

Par ailleurs, l'année 2024 a été l'occasion d'inventorier et d'inscrire au PLUi les arbres remarquables du domaine public qui constituent notre patrimoine naturel.

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Paris Terres d'Envol, la ville de Sevrans réaffirme dans son projet territorial sa volonté de protéger et de valoriser son patrimoine paysager et naturel.

Dans cette perspective les services municipaux ont recensé les arbres remarquables qui constituent le patrimoine arboré Sevransais. Ils sont ainsi identifiés, mis en valeur et protégés dans le PLUi en fonction de leur critère de remarquabilité.

On y trouve notamment le séquoia de l'avenue de Livry, remarquable par sa taille et le chêne centenaire de l'avenue Westinghouse, Mais également le frêne qui se situe à l'angle de la rue du Général Mortier et de la rue de Paris, exceptionnel par sa forme (3 départs au niveau du collet). Deux platanes du parc des sœurs figurent sur la liste pour la taille et la circonférence de leur tronc. Également identifié, le peuplier tremble de la rue racine, exceptionnel par sa circonférence du tronc de 3 mètres et sa taille d'au moins 30 mètres.

II. Une ville qui s'engage en faveur de la biodiversité

II.1. Une stratégie végétale au cœur de la transition écologique

La commune protège et adapte les espaces verts de son territoire au climat de demain. Une stratégie végétale qui pousse Sevrans à opter pour une plantation vivace et sobre en eau.

Ainsi, en cette période de crise climatique, la biodiversité est particulièrement menacée, l'idée est donc de concevoir un fleurissement de façon durable et vivant sur les 4 saisons en associant le végétal (arbustes, vivaces, bulbes à pérenniser...) avec d'autres matériaux tels que le bois, le minéral ou encore le métal, tout en jouant sur la diversité végétale, le contraste et les couleurs ou encore la matière et les textures des plantes.



De plus, la commune de Sevrans attache beaucoup d'importance à rendre son sol le plus propice au développement des plantes afin de limiter l'utilisation des engrais chimiques, de faire quelques économies et de préserver de l'environnement.

C'est pourquoi, avant chaque plantation, les agents municipaux s'efforcent systématiquement d'enrichir les sols à base d'amendements organiques d'origine naturelle (compost, Bois Raméal Fragmenté, fumier...).

Le choix des essences plantées est donc crucial. Il se base sur les recommandations du référentiel du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 93) et intègre des arbres fruitiers et des essences locales et adaptées aux évolutions climatiques, tout en présentant des propriétés intéressantes en termes de rafraîchissement car à croissance rapide et résistante.

Ces essences locales sont adaptées aux conditions de sol et de climat de notre région, ainsi qu'à la faune et à la flore qui l'entourent. Cela permet le maintien de l'équilibre de l'écosystème. Les variétés comme les millepertuis, oreilles d'ours, marguerites, achillées et autres verveines bonariensis sont donc privilégiées.

Elles ont également pour particularité d'avoir un système racinaire résistant et d'être peu gourmandes en eau. Une attention particulière est également portée aux arbres non allergisants.

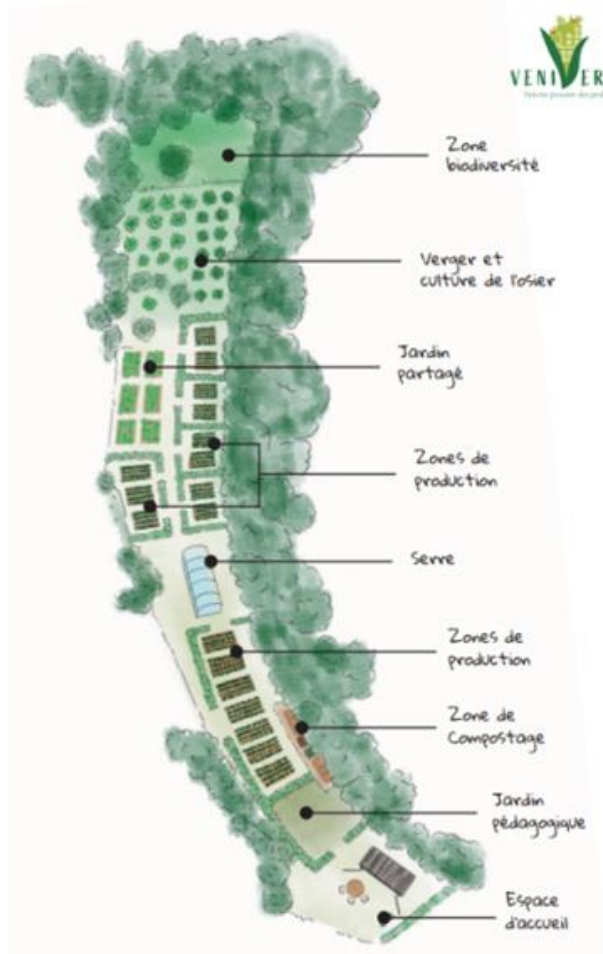
II.2. Agriculture et apiculture urbaines assurent le maintien de la biodiversité

Sevrans met un point d'honneur à concilier préservation de ses espaces naturels et agricoles et besoins d'étalement urbain. Un juste équilibre qui confère aux projets d'agriculture urbaine existants et à venir, la possible mise en œuvre de techniques de culture respectueuses des cycles du vivant et contribuent à régénérer la vie des sols. En suivant ce processus, l'agriculture urbaine peut ainsi augmenter la biodiversité en regard d'espaces de friches ou d'espaces verts urbains sans plantation.

D'autant plus que le développement urbain de Sevrans a laissé à ses interstices des friches dont la commune souhaite valoriser les atouts. Chaque espace, par ses caractéristiques, présente des avantages et contraintes spécifiques pour l'agriculture.

Tout d'abord le site Terres d'Eaux appartenant à Grand Paris Aménagement et propice à de l'agriculture productive et d'attractivité. Cet espace (de 4 à 7 hectares) ouvre les plus grandes superficies à l'agriculture, d'où son potentiel productif. Intégré à un projet de grand parc dans une trame verte plus large, d'où l'enjeu d'en faire également un point d'attractivité.

Ensuite, le terrain de deux hectares situé à Kennedy et propriété de la commune dans lequel pourrait se pratiquer l'agriculture à vocation sociale et de requalification. En effet, le site est d'une superficie cohérente pour l'installation d'une unité agricole de filières de produits frais. Au sein des espaces dits Quartier Politique de la Ville (QPV) d'où sa vocation à contribuer directement aux projets sociaux sur l'alimentation portés par la ville.



A cela s'ajoute la micro-ferme des Trèfles. Une unité foncière d'un hectare appartenant au Conseil Départementale de la Seine-Saint-Denis et pouvant accueillir de l'agriculture support de formation et animation-participation. L'endroit est certes restreint pour de la production

mais il se situe dans un environnement de grande qualité. Il serait donc idéal pour du support de formation pour adultes et de la démarche participative.

Autre site intéressant : les anciennes Beaudottes avec ses 2 000 m² de surface dont la commune partage la propriété foncière avec le bailleur Immobilière 3F. Il s'agit là d'un emplacement adapté au développement d'un site ambitieux en matière de jardinage collectif en complément des jardins collectifs existants. Et cela, au regard de la contribution à la qualité des espaces publics que cela peut apporter. A savoir un poumon vert pour la vie du futur quartier et la possible

appropriation, par les habitants des sujets liés au jardinage et aux pratiques culinaires.

Ces quatre sites sont en phase de conception et d'intégration. Le site de la micro-ferme des Trèfles est en phase de démarrage avec des premières plantations prévues au deuxième semestre 2025.

Concernant la question apicole, elle représente un allié précieux pour la biodiversité et s'intègre pleinement dans les quatre projets précédemment cités. Rappelons que la commune de Sevrans dispose de ruchers installés dans le parc Louis Armand et gérés par un apiculteur. Les abeilles y produisent du miel "made in Sevrans". Un moyen pour la commune de contribuer à la protection et la sauvegarde de l'abeille, sentinelle de l'environnement qui contribue au phénomène de pollinisation du territoire. Une action nécessaire à la reproduction des plantes puisque la pollinisation est un vecteur essentiel de la reproduction d'un grand nombre d'espèces végétales et gage de leur pérennité.



II.3. Lutte contre les espèces envahissantes et non désirables

A Sevrans, comme dans toutes les villes, les changements climatiques conduisent à la prolifération des espèces envahissantes.

Il s'agit des espèces introduites par l'Homme de manière volontaire ou non sur un territoire et qui menacent les écosystèmes et habitats locaux par leur stratégie de dispersion efficace et de domination des autres espèces.

Elles sont considérées comme l'une des principales causes de l'effondrement de la biodiversité et représentent une menace en termes sanitaire (allergies, toxicité).

A Sevrans, les phénomènes les plus notables contre lesquels les agents municipaux luttent sont : les chenilles processionnaires et les frelons asiatiques.

En 2024, les agents des parcs et jardins ont pu bénéficier de formations délivrées par l'Agence Régionale de Santé permettant procéder à une détection précoce de ces espèces pour tenter de les maîtriser le plus tôt possible.

Ces formations s'accompagnent d'actions de repérage et de surveillance qui s'appliquent également pour la maladie de la suie. Une pathologie causée par un champignon qui entre par des blessures de l'arbre, se développe dans son bois et conduit dans la plupart des cas à l'abattage du sujet.

III. La préservation des ressources

III.1. Une meilleure gestion et préservation de la ressource eau

En matière de ressources hydriques, Sevrans maintient le cap en luttant contre les sources de perdite. Pour ce faire, la chasse aux écoulements permanents est faite. Tout comme la rationalisation de la consommation de l'eau grâce à la méthode du réemploi. A ce titre, l'eau des jeux gonflables installés durant l'été a été collectée par le service des sports et utilisée par les parcs et jardins pour arroser les plantes réduisant ainsi le recours systématique aux bornes d'arrosage.

Ces efforts se traduisent par une baisse de 16% de la consommation d'eau entre 2022 et 2023. (92 578 m³ consommés en 2022 contre 77 704 m³ en 2023). Une tendance qui semble se poursuivre en 2024, avec une stabilisation des consommations des deux premiers semestres de l'année.

Autre pratique, la gestion des eaux pluviales avec la généralisation des récupérateurs d'eau de pluie dans les jardins partagés, programmée en 2025.

Dans le cadre du projet de la future piscine, le réemploi de l'eau de vidange des bassins est à l'étude, afin de limiter le gaspillage. Ce travail aboutira dans les prochaines semaines. Le stockage des eaux de ruissellement du parking doit être également travaillé pour limiter leur renvoi dans le réseau d'assainissement.

Pour finir, il est à noter que le projet des Anciennes Beaudottes, lauréat du dispositif « Quartiers Résilients » de l'ANRU, va bénéficier d'un accompagnement spécifique au travers une mission d'étude hydrogéologique et géotechnique permettant une meilleure prise en compte des enjeux liés à la gestion des eaux pluviales et aux impacts sur la nappe phréatique affleurante.

III.2. Les actions de sensibilisation

L'acculturation des habitants aux enjeux de préservation des ressources passe nécessairement par une prise de conscience collective possible grâce à des actions de sensibilisation. Elles sont menées tout au long de l'année auprès de différents publics.

Ainsi, en 2024 et dans le cadre de la valorisation des ordures ménagères et de la prévention des déchets, les jardiniers des parcelles collectives de Rougemont et des Beaudottes se sont formés à la pratique du compostage. Un procédé économique et environnemental qui, à partir de déchets de la cuisine ou du jardin, permet d'obtenir gratuitement un apport organique essentiel à la vie du sol et de remplacer l'engrais chimique. En effet, la dégradation naturelle des matières organiques libère des éléments minéraux suffisants pour rendre les sols fertiles et assurer une bonne récolte.

Une formation délivrée par Paris Terres d'Envol qui a également équipé les jardiniers de composteurs. Relativement ludique, elle vise à apprendre les bons gestes pour gérer ses biodéchets, faire son compost et lutter contre le gaspillage alimentaire. Pour les jardiniers, la formation offre



des clés de compréhension pour créer les conditions : d'un apport de compost à la terre, d'un retour au jardinage dit naturel (fertilisants naturels : pomme de terre, banane, thé). Et cela, tout en diminuant le volume de la poubelle tout en préservant la biodiversité.

Autre action de sensibilisation menée cette fois auprès du jeune public : « Le Bus Vert'igineux ». Une opération réalisée en collaboration avec Ile-de-France Mobilité et GRDF, dans le cadre de la semaine de mobilité européenne qui a eu lieu en septembre.

Un escape game sur le gaz vert a été proposé à plus d'une centaine d'enfants en classe élémentaire durant l'accueil périscolaire. Au programme, jeux et

animations ludiques. Avec pour objectif d'inciter petits et grands à opter pour des modes de déplacements plus durables et de sensibiliser sur le tri à la source.

Par ailleurs, comme chaque année en partenariat avec l'union des apiculteurs de France (UNAF) se sont tenues les Apidays. Organisée à la maison des découvertes, l'opération Apidays a permis aux participants de se conscientiser sur la nécessaire préservation de la ressource végétale et de l'abeille, une espèce protégée.

Enfin, il est à noter que la commune de Sevrans dispose d'une maison des découvertes devenue en 2024 la maison des découvertes et de la nature. Une structure propice à l'accompagnement des projets de renaturation, des actions de sensibilisation, d'apprentissage et d'éducation à la préservation de la nature.

Principalement axée sur les actions éducatives, la maison des découvertes et de la nature a étendu ses missions autour de la thématique des sciences du vivant et de la nature et de l'éducation au développement durable. Cela a donné lieu à la mise en place d'ateliers expérimentés sur la thématique de l'archéologie/anthropologie, de la nature et du développement durable. Une entrée en matière permettant une programmation 2025 à forte portée écologique.

Finalité 3 : Epanouissement des Sevranaises et des Sevranaïs

I. Les habitants au cœur de l'action municipale

I.1. Une offre culturelle et sportive de qualité

L'offre culturelle

La culture est un moteur de développement durable, qui favorise l'émancipation et l'épanouissement des individus.

Ainsi, l'Unesco considère qu'aucun développement ne peut être durable sans une forte composante culturelle,³ la culture étant une thématique transversale à tous les objectifs de développement durable « elle est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable ». L'Agenda 21 de la Culture de l'organisation mondiale des pouvoirs locaux et régionaux (Cités et gouvernement locaux unis - CGLU), porte quant à elle l'idée que la culture est le quatrième pilier du développement durable⁴.

Par ailleurs, la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels précise dans son article 5 que « toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit d'accéder et de participer librement, sans considération de frontières, à la vie culturelle à travers les activités de son choix ». ⁵ Or pour « choisir » il faut être armé pour exercer au mieux cette faculté. Cela sous-entend une politique d'accessibilité au plus grand nombre (accessibilité tarifaire, mobilité, accès aux personnes en situation de handicap...), mais aussi des politiques volontariste, pensées en fonction de la diversité des publics, permettant le développement des pratiques culturelles et artistiques.

³<https://fr.unesco.org/themes/culture-d%C3%A9veloppement-durable>

⁴ <https://www.agenda21culture.net/fr/documents/culture-4e-pilier-du-developpement-durable>

⁵ <https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>

A Sevan, l'offre culturelle portée par les services municipaux est riche et diversifiée. Elle permet à toutes les sevranaïses et sevranaïses d'accéder tout au long de leur vie à une pratique artistique : près de 400 usagers fréquentent le département d'arts plastiques, et 800 le conservatoire pour une activité en lien avec les arts de la scène (musique, danse, théâtre), plus de 10 700 sont inscrits dans le réseau des bibliothèques, 9 976 spectateurs ont assisté à au moins un spectacle de la saison artistique, et 13 000 ont fréquenté la Micro-Folie dans le cadre des activités proposées, salles de spectacles...). Afin de faciliter l'accès à la culture, la municipalité porte une politique proactive qui passe notamment par une grille tarifaire adaptée, un programme d'actions culturelles qui vise prioritairement les publics dits éloignés, des actions hors les murs et des temps de médiations dédiés. C'est ainsi par exemple que les bibliothèques disposent d'un fond (en cours de développement) destiné aux publics empêchés, que des sorties à la Comédie Française sont proposées aux publics des maisons de quartier par le service culturel (une trentaine de personnes ont assisté à deux spectacles : la puce à l'oreille et les Fourberies de Scapin), et que des ateliers de théâtre participatif sont programmés dans le cadre de la saison de spectacle.



L'offre culturelle sevranaïse se singularise par une attention forte portée au jeune public et à l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge, levier indispensable à la découverte du monde et de ses richesses. L'éducation artistique et culturelle favorise l'épanouissement des jeunes enfants.

Ainsi, dès la petite enfance, un parcours d'éveil artistique et culturel est proposé dans les structures petite enfance à partir de 18 mois. A l'atelier Poulbot, c'est à partir de la petite section de maternelle que les enfants sont touchés (303 sur la saison 2023-2024). Les bibliothèques contribuent à enrichir ce parcours par des séances dédiées aux tous petits (Racontines, heures du conte...). Enfin, le festival des Rêveurs éveillés s'adresse quant à lui aux enfants de 2 à 6 ans et offre à tous les élèves de maternelle la possibilité d'assister à une œuvre de spectacle vivant.

4610 spectateurs ont assisté à au moins une représentation au festival des Rêveurs 2024, dont 2983 enfants sur le temps scolaire, soit tous les enfants des écoles maternelles.

Au total, sur la saison 2023-2024, l'offre culturelle à destination du jeune public des écoles élémentaires a permis de toucher 14 343 enfants (certains enfant on pu accéder à une pluralité de propositions d'activités culturelles).

L'attention portée à l'éducation artistique et culturelle se poursuit dans le cycle primaire et secondaire avec un programme d'actions porté par les services culturels municipaux qui embrasse tous les champs des arts et de la culture : pratique artistique (conservatoire et département d'arts plastiques), arts visuels (Micro-Folie), spectacle vivant (service culture), littérature (bibliothèques...).

L'éveil à la créativité, la découverte de la culture comme espace d'échanges avec autrui, de connaissance de soi et du monde, comme mode d'expression et vecteur de lien social, portent des enjeux essentiels à l'avenir de notre société. C'est pourquoi l'éveil artistique et culturel, qui répond aux besoins fondamentaux des bébés (cognitifs, émotionnels, psychologiques et d'expression par le langage) contribue à les inscrire dans une culture qui elle-même conditionne le développement et le bien-être de l'enfant et, au-delà, celui de chaque personne adulte.

C'est à ce titre que la ville déploie depuis plusieurs années une résidence d'éveil artistique à destination des très jeunes enfants dans les structures petite enfance (crèches, relais petite enfance, PMI) en partenariats avec les équipes de la Direction des Affaires culturelles (service culturel, bibliothécaires jeunesse, atelier Poulbot). Cette résidence a comme objectifs de favoriser l'égalité d'accès des jeunes enfants et des familles à une offre artistique et culturelle de qualité, et de contribuer au développement de l'enfant par l'éveil artistique et culturel. En 2023-2024 ce sont 351 enfants fréquentant la PMI des Érables, la crèche Pont-Blanc et l'atelier Poulbot qui ont pu bénéficier des ateliers et des interventions des artistes de la compagnie L'un Passe.



Porter une offre en direction du jeune public, c'est aussi favoriser les sorties familiales, les liens intragénérationnels, c'est un levier d'élargissement et de renouvellement des publics de la culture.

Porter une offre en direction du jeune public, c'est aussi favoriser les sorties familiales, les liens intragénérationnels, c'est un levier d'élargissement et de renouvellement des publics de la culture.

Autres structures porteuses des valeurs sportives et culturelles de la commune, les maisons de quartier. Elles proposent des ateliers sportifs tels que : le pilate, le yoga, le fitness ou encore la gymnastique douce pour les seniors. Des prestations de qualité fortement appréciées par les habitants. L'une d'elles est plébiscitée par les seniors. Il s'agit de l'atelier bien vieillir en mouvement. Il a pour principaux objectifs d'apprendre des exercices d'assouplissement, et de renforcement musculaire pour les personnes ne pratiquant pas d'activités sportives.

Les maisons de quartiers organisent également des sorties culturelles pour tous les publics (enfants, adolescents, familles et seniors) en plus des spectacles dispensés tout au long de l'année.

Perspectives 2025 :

- Afin de renforcer l'accès à la culture, en 2025, la direction des affaires culturelles poursuivra le travail de délocalisation de l'offre en portant des actions hors les murs des équipements culturels au plus près des habitants, tels que le déploiement d'un bibliobus dans le quartier des Beaudottes et des propositions de concerts à domicile avec le conservatoire.
- D'autres actions favorisant l'accès à la culture à destination de la jeunesse seront consolidées à travers notamment les opérations révisions dans les bibliothèques de la ville, ainsi qu'un programme d'actions coconstruit avec le conseil municipal de la jeunesse et la convention citoyenne de la jeunesse.

Une offre sportive de qualité

La ville porte un projet de développement sportif à visée émancipatrice et inclusive. Ses missions sont articulées autour de différentes actions et dispositifs qui concourent à mettre plus de sport dans le quotidien des habitants.

L'école municipale des sports (402 enfants) et l'école municipale des sports adaptée (17 enfants) de 8 à 12 ans accueillis en 2024 en semaine et pendant les vacances scolaires pour une découverte et une pratique régulière de 12 disciplines sportives

Une riche programmation municipale événementielle intergénérationnelle : les trophées des sports (250 participants), les Foulées Sevranaises (300 participants), la fête de l'EMS (200 participants), 24 sites pour 2024 (500 participants), le savoir nager et les événements à la piscine (octobre rose ou encore ciné piscine).

Le soutien au développement du monde sportif associatif avec près 53 associations et 40 disciplines subventionnées à hauteur de 363 000 euros en 2024 et des mises à disposition d'équipements sportifs générant des coûts de gestion et de maintenance pour la Ville de 2,5 millions.

Concernant les temps forts et manifestations exceptionnelles des associations sportives en 2024, ils se résument en quelques chiffres : tournoi de pâques SFC (1500 participants) ; Championnat de Trampoline (1000 participants) ... et un été Olympique et sportif réussi sur le club 24 avec l'ensemble des éducateurs sportifs mobilisés et plus de 10 associations sportives.

En 2025, la commune poursuit son ambitieux projet de développement sportif pour mettre la pratique sportive au cœur de son projet de ville.



La priorité est de finaliser les travaux de la nouvelle piscine municipale qui accueillera le bassin olympique héritage Paris 2024 pour enrichir l'offre en matière d'apprentissage et développement des activités natatoires. En outre,

l'année 2025 sera consacrée avec le prestataire H2O à la définition du projet d'exploitation et d'établissement en lien avec les orientations politiques en matière d'accès au service public du sport.

I.2. Des équipements en cours de modernisation

La modernisation des équipements publics prend une place prépondérante dans les projets d'aménagement urbain en cours. Elle débute progressivement dans les quartiers politique de la ville avec le concours financier de l'ANRU qui va engager la construction de nouveaux équipements publics.

C'est le cas aux anciennes Beaudottes où trois nouveaux équipements vont sortir de terre pour répondre aux besoins des habitants. Il s'agit d'un Pôle socio-culturel, regroupant la Maison de quartier, la Micro-folie, les ateliers d'arts plastiques Poulbot et la bibliothèque Marguerite Yourcenar. Des équipements modernes et en adéquation avec les enjeux environnementaux, de santé publique, d'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble fixés par la commune.

Dans le même esprit, il est prévu la construction d'un pôle petite enfance regroupant une crèche, une PMI, un relai parents enfants et un CMPP,



Viendra compléter ces équipements, le nouveau complexe sportif qui intégrera un gymnase ainsi qu'un terrain de football à 7.

En ce qui concerne le secteur Montceuleux, il

bénéficiera d'une démolition/reconstruction du groupe scolaire Montaigne intégrant les nouveaux besoins en termes d'évolution démographique. Mais aussi d'un nouveau gymnase.

Ainsi, la commune s'attache à construire des bâtiments à haute performance énergétique : ainsi les groupes scolaires depuis la construction Denise Albert en 2015 répondent tous à ces normes, comme l'agrandissement de l'école Lamartine qui a été opérationnel à partir de septembre 2023.

Au-delà, les anciens groupes scolaires continuent à être rénovés pour leur permettre aussi de gagner en performance énergétique. En 2025, pour donner une totale cohérence au groupe scolaire Lamartine, l'ancien bâtiment sera réhabilité avec notamment une isolation par l'extérieur du bâtiment.

Depuis deux ans, la commune a lancé une opération d'envergure de changement de tous les luminaires dans les écoles : ainsi, tous les néons sont remplacés au fur et à mesure par des leds, avec la possibilité de variation de la luminosité : cela permet un double bénéfice : une économie d'énergie et une possibilité d'adapter la luminosité pour une meilleure inclusion des élèves en intégration, notamment lorsque ceux-ci rencontrent un trouble du spectre autistique.

Enfin, il est à noter que la commune a maintenu ses efforts d'entretien et de modernisation des infrastructures sportives en y dédiant un budget de plus d'1 million euros.

Perspectives 2025

- lancement de la phase 1 de construction d'un ensemble sportif (terrain de foot, piste de course, équipements ludiques) dans le cadre du projet de requalification des anciennes Beaudottes en vue de la livraison du nouveau terrain de foot au 1er semestre 2026 (250 000€)
- étude de faisabilité pour la construction d'un gymnase au nord de la ville à proximité du nouveau groupe scolaire Montaigne en complémentarité du complexe sportif Guimier

- contractualisation avec le CD93, l'ANS et l'éducation nationale des projets de création d'une partie d'une coulée verte ludico-sportive sur les pieds de Freinville et de la D970 pour proposer un parcours de vie et de bien-être et des pratiques innovantes.

I.3. La ville pleinement mobilisée durant les jeux olympiques

Sevrans a participé activement à l'été Olympique au travers de la mise en place d'un club 24, d'une billetterie sociale et de l'accueil des flammes olympiques et para-olympiques permettant aux habitants de vivre des moments inoubliables et de se sentir parties prenantes de la dynamique olympique.

Cela s'est matérialisé à travers des animations de grandes qualités notamment l'accueil de la Flamme olympique sur le canal, le 25 juillet en présence de 5000 personnes. Puis, les festivités se sont poursuivies avec le club 24/ village Olympique du 26 juillet au 11 août au parc Louis Armand. Un véritable succès avec 20 000 participants durant les 17 jours d'exploitation et grâce à la quarantaine d'agents mobilisés.



A cette réussite s'ajoute celle de l'accueil de la flamme paralympique le 27 août au parc Badier en présence de 3000 personnes. Dès le lendemain, le village Paralympique sevranaise a ouvert ses portes à la Micro-folie du 28 août au 6 septembre 2024. Par ailleurs, trois journées « Olympiades de quartiers » ont eu lieu réunissant plus de 500 participants.

En plus des activités proposées, une billetterie Sevranaise des JOP 2024 a été mise en place. Au total, ce sont 2104 billets mis à disposition des Sevranaise du 24 juillet au 8 septembre 2024.

Les dépenses pour l'organisation de cet événement se chiffrent, hors personnels, à 550 000 euros (400 000 en fonctionnement et 150 000 euros en investissement) couverte intégralement par les subventions des partenaires (état, Conseil Départemental du 93, Métropole du grand-paris et Région Ile-de-France).

La commune de Sevan, forte de cette expérience des JOP, mettra en 2025 son savoir-faire au service de la population pour lui offrir des animations de qualité répondant aux besoins et attentes estivales de toutes tranches d'âge. Et cela, autour d'un thème fédérateur.

I.4. Sevan cultive la citoyenneté et la participation active des habitants

Très attachée à la participation des habitants, la commune donne la parole à ses habitants sur les projets à forts impacts sur la vie locale. Ainsi, l'ensemble des projets portés par la Municipalité s'accompagnent d'une concertation des habitants.

Une occasion idéale pour favoriser l'expression de la citoyenneté au niveau local. En effet, les réflexions et autres suggestions soulevées lors des réunions de concertation permettent d'entendre les avis des acteurs locaux et de mieux orienter les choix de la commune.

En 2024, plusieurs réunions de concertation se sont succédé notamment pour la piscine olympique, le poste de police municipale, les constructions dans le diffus ou encore pour l'implantation d'aires ludico-sportives. Des échanges bénéfiques qui ont permis de faire évoluer les projets pour qu'ils conviennent le mieux aux attentes des habitants. Loin d'être une perte de temps, la concertation est un outil indispensable à la réussite des projets de ville.

En 2025, il est prévu de poursuivre, avec les habitantes et les habitants, le dialogue entamé autour des projets à venir à savoir : la reconstruction de la salle des fêtes et l'avancée de la rénovation urbaine principalement à Rougemont.



La commune de Sevrans va aller plus loin dans l'implication des habitants en les plaçant non seulement au centre du dialogue lors des réunions de concertation mais également en donnant la possibilité à chacun de penser et de faire le Sevrans de demain grâce au budget participatif.

Un dispositif qui permet aux Sevransais d'affecter une partie du budget communal dans le projet d'intérêt général de leur choix. Pour cette première édition initiée en décembre 2023, 100 000 € ont été alloués.

Cela a permis de faire émerger quinze projets orientés autour de la transition écologique et l'adaptation de la Ville au réchauffement du climat.

Parmi les projets financés par le budget participatif et réalisés en 2024, on peut évoquer l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie pour les jardins partagés des Beaudottes, l'installation de boîtes à livres et de boîtes de partage de plantes. Autres projets concrétisés : la mise en place de panneaux arboretums pour les arbres identifiés comme remarquables ainsi que la réfection du square Marianne Oswald aux Sablons.

Plusieurs projets dans les écoles de Sevrans ont été aussi financés dans le cadre du budget participatif, en accompagnement de la création des cours végétalisées.

Septembre 2024 marque le lancement de la deuxième édition du budget participatif qui se poursuit jusqu'en février 2025. Pour l'occasion, le budget est revu à la hausse et atteint cette fois 150 000€.

II. Un cadre de vie apaisé

II.1. Embellissement et valorisation de la ville, des actions quotidiennes prioritaires

La direction des bâtiments a en charge l'entretien, la réhabilitation, la modernisation et la construction de tous les équipements communaux, l'entretien ménager des locaux, des missions de contrôle de la sécurité bâtiminaire. En 2025, la ville souhaite poursuivre sa politique de modernisation des infrastructures pour améliorer l'accueil des usagers.

La réorganisation de la direction amorcée en 2024 se prolongera en 2025, permettant ainsi une meilleure efficacité du service et de ses interventions, grâce à la montée en compétence et à la modernisation des pratiques.

L'entretien de la propreté de la ville est scindé en deux modes de fonctionnement. Les quartiers de collectifs (Rougemont, Beaudottes et Montceleux Pont Blanc) sont entretenus par une prestation réalisée en entreprise avec du personnel et des moyens mécaniques, tandis que les autres quartiers sont entretenus par les services municipaux.

Pour ces deux modes de fonctionnement, la ville souhaite développer les machines « électriques » (balayeuses, souffleuses, autres petits matériels) Les efforts seront poursuivis pour lutter contre les dépôts sauvages (communication, affichage, verbalisation, etc.) et les tags également, grâce à un renforcement des équipes et des équipements.

Afin d'embellir et de valoriser la commune, les agents de la propreté urbaine sont aidés de leurs collègues des parcs et jardins qui se mobilisent chaque jour pour fleurir le territoire. Ils interviennent au rythme des saisons, des manifestations et autres commémorations pour orner de fleurs les entrées de ville, les monuments et autres endroits stratégiques.



A titre d'exemple, en 2024, le fleurissement a largement été inspiré des couleurs des anneaux olympiques, un clin d'œil à Paris 2024.

La mise en œuvre des travaux inscrits au Plan Pluriannuel d'investissement permet d'établir une programmation d'entretien et de rénovation des trottoirs et chaussées, en améliorant le traitement préventif et curatif des trottoirs et voiries. Sevrans compte en effet environ 93 kms de voirie et le double de trottoirs et prévoit un budget d'environ 3 millions d'€ pour la réfection et l'entretien de ses voiries.

Depuis 2024, le service voirie s'est doté d'un nouvel outil numérique lui permettant d'effectuer un état des lieux quasiment en temps réel de l'état de la voirie communale.

Cette application VIALYTICS, outil d'aide à la décision, permet à partir d'une inspection via un smartphone d'effectuer un diagnostic et définir des priorités relatives à l'état des voiries (chaussées, regards, panneaux de signalisation et mobilier urbain) automatiquement. La plateforme web utilisant l'IA permet également de gérer les interventions curatives et assigner des tâches aux services de la voirie. Notre objectif est de développer cet outil pour améliorer la traçabilité des interventions, la réactivité des services et un partage d'information en lien avec la GRC.

Des efforts récompensés par le maintien de la deuxième fleur lors de la dernière édition concours villes et villages fleuris qui récompense les actions coordonnées pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie des habitants et à l'accueil des touristes.

Sevrans, détentrice de ce label porteur d'une démarche qualité, s'évertue à dépasser l'unique aspect du fleurissement. En effet, la commune s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que le respect de l'environnement et la préservation du lien social à travers notamment le concours maisons et balcons fleuris. Elle œuvre également à la création d'un environnement favorable au bien-être des habitants et des visiteurs.

Ces efforts sont complétés par une mobilisation citoyenne particulièrement forte. En effet, les associations et des collectifs mobilisent de nombreux habitants autour d'opérations participatives de ramassage des déchets, organisées en lien avec les services municipaux en charge d'équiper les participants en gants, sacs

poubelles et autres. Ces opérations permettent de sensibiliser la population, mais aussi les commerçants du marché par exemple, sur la gestion des déchets et les bons comportements à adopter dans l'espace public.

II.2. Sécurité et tranquillité publiques pour tous

Sevrans poursuit son action ambitieuse pour améliorer la sécurité et continuer de garantir la tranquillité publique. Tout d'abord, un renforcement des effectifs de la police municipale est programmé, afin d'assurer une présence accrue et dissuasive sur le terrain, avec un objectif de 25 policiers municipaux en 2025.



Ce dispositif sera appuyé par l'ouverture d'un poste de police municipale moderne et adapté aux besoins, permettant une gestion optimisée des interventions, dans le centre-ville, en décembre 2025. Ce poste de police municipale accueillera l'ensemble des services municipaux en lien avec les pouvoirs de police du maire (hygiène, urbanisme, CSU).

Par ailleurs, le développement du réseau de vidéoprotection figure parmi les priorités, avec l'installation de nouvelles caméras dans les zones stratégiques pour prévenir les actes de délinquance et faciliter leur résolution (20 nouvelles caméras en 2025). La formation des agents sera également renforcée, avec un accent mis sur la médiation, les techniques d'intervention, l'utilisation des nouvelles technologies et l'utilisation de l'armement.

Pour autant, la ville continue d'exiger la mise en place d'un commissariat de plein exercice sur la commune, pour garantir la sécurité des habitants et un traitement équitable de notre territoire par l'État. Le nécessaire partenariat entre police nationale et municipale ne peut être que renforcé par une véritable présence de l'État.

Les actions de la police municipale sont renforcées sur le terrain par la présence de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) qui participe grandement à l'amélioration du cadre de vie global et de la tranquillité publique.

Pour ce faire, elle agit sur les problématiques quotidiennes en lien avec les différentes institutions (bailleurs, services de l'État, forces de l'ordre). Il peut s'agir de réflexion sur la sécurisation de voies d'accès (barrière pompier, plots anti-

stationnement, dos-d'âne, etc.) ou de plans d'installation de travaux (PIC) adaptés au quartier et élaborer avec les maîtres d'ouvrage dans le cadre de l'ANRU.

Elle pilote également l'abattement de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) pour les bailleurs sociaux. Il s'agit d'un outil au service des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui permet notamment de flécher des actions en faveur de la tranquillité publique. Les quartiers concernés sont : les Beaudottes, les Briques rouges à Savigny, Perrin, Montceux Pont-Blanc, Rougemont et Westinghouse.

La gestion urbaine et sociale de proximité est également en lien avec le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPDR) pour signaler et échanger sur les problématiques de tranquillité publique.

En tout état de cause, les actions de la gestion urbaine et sociale de proximité visent à assurer un environnement plus apaisé et plus sécurisé.

II.3. Sevrans contre toutes les formes de violences

2024 marque également l'année du diagnostic en matière de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Le travail mené avec le bureau d'études SUR&TIS, encore en cours, va permettre de dégager une stratégie de lutte contre la délinquance qui sera présentée lors d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR) en 2025.

L'objectif étant de construire des axes stratégiques en matière de prévention sociale, de prévention situationnelle et de prévention des risques pour répondre au mieux aux attentes des acteurs de la sécurité sur le territoire de Sevrans. Le travail avec les différents partenaires institutionnels, associatifs et municipaux est alors essentiel.

La présence d'une assistante sociale dédiée aux violences intrafamiliales au sein du commissariat de Sevrans, financé par la ville de Sevrans, ainsi que le point d'accueil au sein du centre commercial Beau Sevrans, financé par la ville et animé par des associations sevranaises, confirment la volonté de la ville de contribuer à l'élimination des violences faites aux femmes.

III. Le bien vivre, une valeur incontournable

III.1. Des logements où il fait bon vivre

Depuis plusieurs années, l'ambition municipale tend vers l'élaboration de réformes structurelles nécessaires pour répondre à l'urgence climatique et sociale tout en réaffirmant l'engagement de la commune pour la durabilité de son territoire.

A la faveur de cela, la commune de Sevrans poursuit sa feuille de route axée sur la qualité des logements qui devient une priorité municipale. Pour y parvenir, deux leviers d'action :

Le premier concerne les constructions neuves sur lesquelles une attention particulière est observée notamment par la réalisation d'une charte qualité logement. La collectivité est particulièrement vigilante sur le respect des surfaces minimales, la taille des fenêtres. A l'intérieur du logement, plusieurs aspects sont examinés comme la présence de rangements intégrés ou encore la hauteur sous-plafond. De même que la présence d'appartement traversant (à minima à partir d'un trois pièces) ainsi que celle d'espace extérieur accessible (balcon, loggia, terrasse).

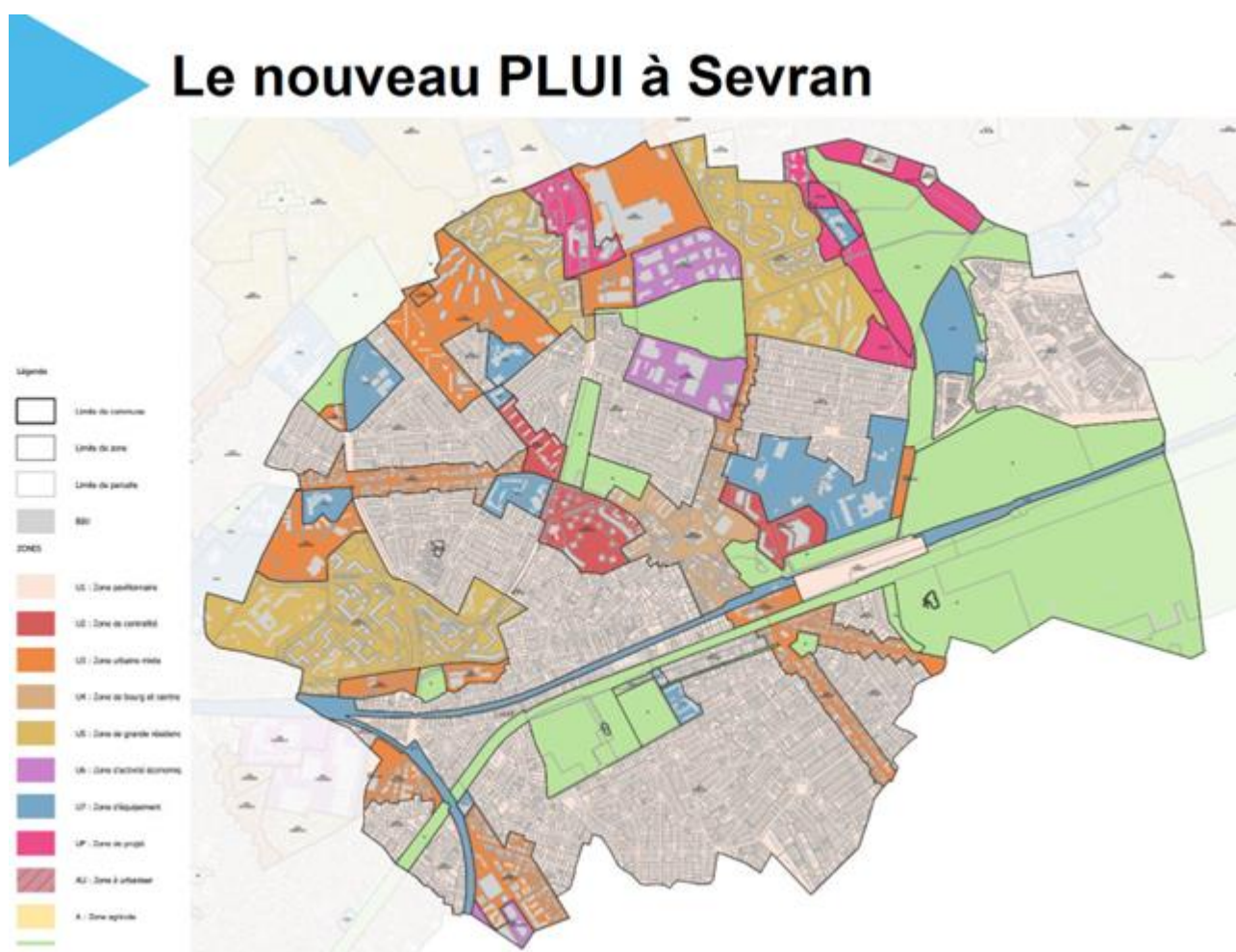
Le suivant porte sur les logements existants qui font l'objet de travaux de rénovation. Grâce à la montée en puissance du Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS), Sevrans lutte plus efficacement contre l'habitat indigne et la précarité. En effet, le SCHS peut, à l'issue d'une procédure administrative, obliger un propriétaire à mettre en conformité son logement.

Néanmoins, la majeure partie des logements rénovés se fait dans le cadre des projets de rénovation urbaine au profit des bailleurs sociaux. Ici, la ville est attentive au programme de travaux et veille à la prise en compte de l'ensemble des problématiques qui touchent d'ordinaire les logements anciens (passoire énergétique, remise en norme électrique, traitement de l'humidité/moisissures, traitement des réseaux secondaires de chaleur ou d'assainissement, réfection des parties communes).

III.2. Mieux construire la ville de demain

Au centre des enjeux d'adaptation à Sevrans, l'équipe municipale prend ses responsabilités face à l'urgence climatique et décide en conscience de poursuivre son objectif de faire de Sevrans une ville durable et soutenable.

Elle s'appuie sur un encadrement des constructions immobilières et la garantie de leur insertion urbaine, écologique et paysagère. Cela est possible grâce à différents dispositifs réglementaires et stratégiques comme le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) élaboré tout au long de l'année aux côtés de l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol.



Dès sa mise en application en 2025, le PLUi permettra à Sevrans de s'inscrire dans un modèle de développement urbain soutenable pour les ressources naturelles du territoire et ses habitants. L'objectif est de limiter au maximum l'étalement urbain et même d'inverser la tendance en favorisant la compacité, le recyclage urbain ("refaire la ville sur la ville") et la désartificialisation des sols.

En ce sens, les aménagements et constructions sur la ville sont conçus de sorte à être économiquement viables, socialement vivables, respectueux de l'environnement mais surtout concertée avec la population.

C'est sur ce concept que l'ensemble des projets, sortis de terre ces dernières années ou futurs, ont été pensés.

Pas de changement de paradigme sur le modèle de construction à Sevrans. Le projet de ville durable initié par la commune met en œuvre :

- Un nouveau programme de rénovation urbaine (ANRU 2) de grande ampleur qui doit permettre de revitaliser les quartiers, plutôt que de les étendre, en favorisant les espaces verts et de respiration dans les secteurs de grands ensembles.
- Le recyclage urbain équilibré dans le tissu diffus notamment les entrées de ville.
- La désartificialisation des sols et la création d'espaces verts et de respiration afin que chaque Sevransais y ait accès facilement.
- La constitution de continuums verts et écologiques permettant de relier les grands parcs et espaces verts de la ville.

La clef de réussite de cette politique urbaine soutenable est la maîtrise urbaine et immobilière. Pour cela, la commune de Sevrans s'appuie en particulier sur des grandes opérations d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage public et notamment sous forme de zones d'aménagement concerté (Terres d'eau, Mandela-Gare, Anciennes Beaudottes) garantissant l'étude des impacts environnementaux des projets sur le long terme et la concertation du public tout au long de leur déroulement.

C'est le cas également pour les réhabilitations réalisées par les bailleurs sociaux (Immobilière 3F, Vilogia, LogiRep, Batigère, CDC Habitat) notamment dans le cadre du NPNRU.

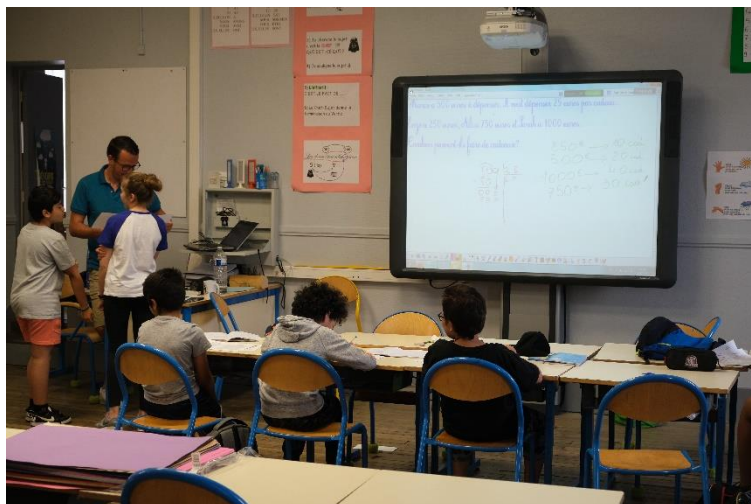
III.3. Le renforcement des services publics et numériques

La Ville de Sevrans met à la disposition des usagers le site « Vos Démarches ». Ce site a pour vocation de regrouper toutes les informations et explications pour effectuer les démarches administratives à la mairie de Sevrans, ainsi que d'offrir la possibilité d'en réaliser directement en ligne.

37 démarches en ligne sont actuellement proposées sur le site de la commune.

D'une manière générale, les démarches en ligne connaissent un succès très important auprès des Sevransais. A titre d'illustration, la campagne d'inscription aux activités culturelles et sportives s'est effectuée à 85 % en ligne contre 15 % au guichet.

Dans les écoles, l'utilisation du numérique se généralise. Ainsi, en 2024 la ville a terminé le remplacement de tous les TNI installés dans l'ensemble des écoles élémentaires (plus de 200 TNI) par des écrans numériques interactifs, plus modernes et permettant l'utilisation d'internet dans toutes les classes élémentaires.



La ville a également remplacé l'ensemble des photocopieurs des écoles durant l'été 2024. Ceux-ci ont de nouvelles fonctionnalités et rendent aux enseignants un meilleur service pour leurs conditions de travail.

Enfin, le service enseignement travaille avec l'Education Nationale pour la mise en place d'un système de type « Pronote » dans les écoles du premier degré, à l'image des outils de gestion numériques des collèges et qui permettent aux enseignants de communiquer avec les familles et les élèves sur la scolarité des élèves.

Par ailleurs, pour favoriser l'inclusion numérique, faciliter l'accès aux droits et permettre à chacun de se saisir des opportunités offertes par les outils numériques, les maisons de quartier Marcel Paul et Edmond Michelet se sont mises au diapason. Toutes les deux disposent dorénavant d'une salle

informatique et d'un animateur multimédia intervient également à la bibliothèque Marguerite Yourcenar.

A Marcel Paul, les ateliers informatiques se cristallisent autour de la découverte de l'ordinateur (apprentissage du poste, du clavier et de la souris). Pour les plus téméraires, il est possible de rapidement passer à l'étape de la création et l'utilisation d'une messagerie ou d'un compte utilisateur. Puis, l'univers du contrôle parental et de la gestion de l'utilisation d'internet au sein de la famille est abordé. Tout comme la navigation et la recherche sur internet (sécurité, requêtes ...). La suite de l'apprentissage est axée sur de la bureautique avec la découverte du traitement de texte et des tableurs. Enfin, une aide aux usagers est proposée pour remplir des dossiers administratifs en urgence.

Quant aux ateliers d'Edmond Michelet, ils portent essentiellement sur l'aide aux usagers pour remplir des dossiers administratifs en urgence et sur l'initiation aux numériques pour les différents publics.

Pour l'instant, la maison de quartier Rougemont ne dispose pas d'espace informatique. Les usagers fréquentant ce site sont orientés vers la bibliothèque l'Atelier qui dispose d'une salle informatique et propose des ateliers d'accompagnement pour les familles et les apprenants ASL deux samedis par mois.

Autre temps fort autour du numérique : le festival E-magine. Il s'est tenu au printemps 2024 dans les équipements culturels de la ville avait pour objectif de sensibiliser les sevranaïses aux dernières avancées technologiques sous formes d'atelier (création numérique) de jeux (tournois e-sport intergénérationnel), de conférence (autour de l'intelligence artificielle), des expositions (art numérique) et participer ainsi à la réduction de la fracture numérique. Près de 300 personnes ont été touchées par cet évènement innovant.



En 2025, la diffusion de la culture numérique pour tous se poursuivra au travers du musée numérique de la Micro Folie et des actions sur mesure de lutte contre la fracture numérique des bibliothèques portées par les animateurs numériques.

Finalité 4 : Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les personnes

I. Des réponses face à des inégalités sanitaires et sociales

I.1. L'accès à des soins physiques et mentaux de qualité

La commune veille à assurer un accès aux soins médicaux pour tous. Pour répondre à cette exigence, les habitants peuvent compter sur le centre municipal de santé, qui propose une offre médicale variée et facilite l'accès aux soins physiques et mentaux sur son territoire.



En perpétuelle évolution, la commune de Sevrans s'est dirigée vers une expérimentation autour d'un accueil santé de rue, mis en place dans le quartier de Rougemont et animé par le département. Cette expérimentation a rencontré un fort succès auprès des habitants.

Sevrans continue donc sur cette dynamique et prévoit en 2025 de maintenir l'accueil santé à Rougemont et

de le déployer dans les deux autres quartiers classés en politique de la ville. A savoir à Montceaux Pont Blanc et aux Beaudottes. Et cela, en prenant appui sur les centres sociaux existants.

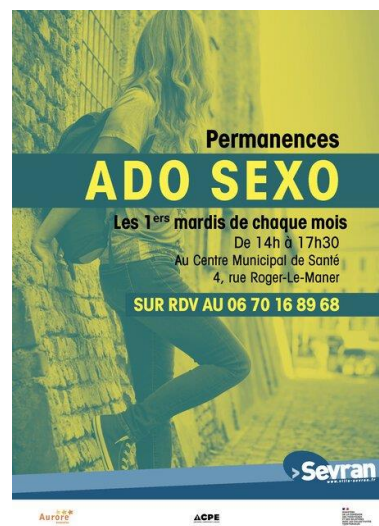
Bien entendu, l'accès aux soins mentaux n'est pas en reste puisque des permanences psychologiques sont organisées dans les 3 maisons de quartier. Afin de répondre aux mieux aux attentes des usagers sur le sujet, les agents des maisons de quartier se sont formés aux premiers secours en Santé Mentale. Autant d'initiatives qui font avancer la prise en charge des soins mentaux.

Sevrans est également proactive lorsqu'il s'agit de participer à des actions de sensibilisation comme la semaine de la santé mentale. Mais aussi la Semaine Bleue qui en 2024 s'est déroulée du 30 septembre au 6 octobre 2025 et a englobée la journée internationale des personnes âgées le 1er octobre, ainsi que la journée nationale des Aidants.

Sevrans s'est traditionnellement mobilisée en mars bleu pour la sensibilisation autour du cancer colorectal et pour en promouvoir le dépistage. Mais également pour juin Vert, consacré à la prévention du cancer du col de l'utérus mais également pour Octobre Rose, le mois consacré à la sensibilisation de chaque femme au dépistage du cancer du sein.

Pour les plus jeunes, Sevrans propose depuis plusieurs années, une prise en charge individuelle pour les 12-25 ans. Les jeunes sont accueillis par une psychologue clinicienne, qui peut les accompagner sur plusieurs séances ou bien les orienter vers une prise en charge plus adaptée. Ces permanences se tiennent 2 journées par semaine et sont situées au centre municipal de santé. C'est plus de 150 jeunes pris en charge sur l'année 2024 pour environ 450 consultations au total.

Autre dispositif mis en place, depuis maintenant 3 ans : la permanence Ado Sexo en partenariat avec les associations ACPE et Aurore. Ces permanences qui se tiennent depuis 2024 dans les 4 collèges de Sevrans, ont pour objectif la prévention de la prostitution des jeunes mineures, avec le soutien aux professionnels confrontés à ce type de situation, la prise en charge des familles et des jeunes. La perspective est de renforcer ce travail de prévention grâce aux autres dispositifs, tels que ACTE et le Point Ecoute Santé Jeunes afin de créer un collectif de partenaires sur cette question.



Enfin, Arrimages intervient à Sevrans en délégation du département dans le cadre de sa compétence de protection de l'enfance depuis 2007 sur les quartiers de Rougemont et des Beaudottes. 4 à 8 éducateurs de rue adressent des actions socio-éducatives aux adolescents (11 à 16 ans), et particulièrement les jeunes

filles, en difficulté affective, personnelle, relationnelle, d’insertion, ou en rupture avec leur environnement (familial, scolaire, social) ou qui risquent de s’y trouver.

I.2. Permettre à tous l’accès aux besoins essentiels

Pour faire face à l'augmentation de la pauvreté et permettre un accès au plus grand nombre de personnes défavorisées, des moyens supplémentaires dégagés sont déployés pour renforcer le dispositif d’aide sociale et plus particulièrement pour lutter contre toute les formes de précarité.

Sevrans poursuit donc son engagement pour permettre l’accès aux besoins fondamentaux de toutes et tous. Cela passe par la possibilité de se nourrir, se vêtir, se laver et d’avoir un toit.

L’accès au logement est un besoin essentiel. Malgré un contexte très difficile, lié au croisement d’une demande toujours plus forte avec une raréfaction des logements disponibles (notamment due au relogement NPNRU), le service logement veille à apporter une réponse pédagogique aux demandeurs de logement. Dans certains cas, les demandeurs sont orientés vers des pistes alternatives telles que les mutations internes via la plateforme « échangerhabiter.fr », ou via Action Logement Service.

La précarité alimentaire se règle en partie grâce à l’épicerie sociale qui en 2024, dispose d’un budget de l’épicerie sociale de 160.000 €. Une somme à laquelle s’est ajouté le budget alloué aux Chèques d’Accompagnement Personnalisé (CAP) d’un montant de 70.000 €. Ce qui permet de venir en aide à des personnes en grande précarité.

En janvier 2025, l’épicerie sociale s’installera dans le tiers-lieu Autonomie Masaryk dans un espace dédié de vente et de stockage d’environ 120m² (le local actuel est de 35m²) équipé d’une chambre froide permettant la conservation des denrées périssables.

L’épicerie sociale évoluera en épicerie sociale mixte, ouverte spécifiquement aux habitants et aux seniors du quartier (Masaryk, Résidence les Glycines, locataires des logements inclusifs ...).

L’épicerie sociale mixte sera également ouverte à toutes et tous (travailleurs, personnes âgées, étudiants ou encore des familles aux revenus modestes) afin de favoriser la mixité sociale. A noter que des “clients solidaires” soutiennent

l'épicerie en faisant leurs courses à 100% du prix des produits, contrairement aux personnes en difficulté qui s'acquittent d'une participation à hauteur de 10% de la valeur réelle des produits.

Dans cette même dynamique, l'épicerie sociale développera aussi des actions pour le développement d'une économie du don et de collecte auprès des commerçants de la ville en s'appuyant sur une équipe de bénévoles.

Cette évolution de l'épicerie sociale permettra un accueil plus important de personnes et de familles et favorisera la mise en place d'ateliers et des animations culinaires.

Les principales thématiques traitées seront la lutte contre le gaspillage avec en ligne de mire la récupération des repas non consommés à la résidence des glycines. Mais également la prévention envers les usagers de l'épicerie sur la gestion des stocks évitant ainsi de surconsommer et donc de gaspiller. Il y aura aussi des ateliers cuisine pour apprendre à réutiliser les restes alimentaires afin de fabriquer d'autres repas et pour promouvoir les produits locaux et de saison, une alternative pour réduire l'empreinte carbone liée à la logistique.

Le nouveau dispositif Vital'im

En 2024, le Département a lancé un chèque contre la précarité alimentaire de 50 euros par mois et par personne, avec un bonus de 50 % pour des achats durables, plafonné à 25 euros par mois et par personne. Cette aide financière est expérimentée à Sevran depuis juin 2024.



300 bénéficiaires ont reçu cette carte et ont pu participer aux ateliers de sensibilisation au bien manger, animés par les associations partenaires dans les maisons de quartier, à la section SEGPA du collège Galois et à l'espace L. Blésy.

En 2025, les actions cibleront prioritairement les femmes enceintes et les enfants en bas âge, périodes cruciales pour ancrer des habitudes culinaires saines et développer le goût.

II. Développement d'une politique inclusive et intergénérationnelle

II.1. Une politique inclusive et équitable

Dans le cadre de son engagement pour une ville inclusive et durable, Sevrans mène un ensemble d'actions destiné à améliorer l'accès aux services pour les personnes en situation de handicap et à soutenir les aidants familiaux.

Ces initiatives s'inscrivent dans une vision transversale, visant à intégrer pleinement les citoyens Sevranais dans tous les aspects de la vie quotidienne, tout en respectant les principes du développement durable et de la cohésion sociale.

La première étape de cette démarche consiste à réactiver un relais des Aidants au sein du tiers-lieu Masaryk. Cet espace ressource, conçu selon des critères d'accessibilité et de durabilité, offrira aux aidants familiaux des espaces d'échange et de repos, ainsi que des permanences adaptées.

Par ailleurs, la mise à disposition de ce lieu dans un tiers-lieu déjà existant s'inscrit dans une logique de mutualisation des ressources et de réduction de l'empreinte environnementale, tout en favorisant les interactions entre les différents usagers.

De plus, les enfants présentant des troubles du comportement et/ou un handicap bénéficient d'un accompagnement dans les établissements d'accueil du jeune enfant et à l'école élémentaire (EAJE). En 2024, on en comptabilise 50 sur 350 qui sont accueillis en EAJE diagnostiqués ou non et 150 fréquentent les activités périscolaires (110 AESH et 40 en cours de diagnostic ; 70 en moyenne accueillis sur le temps du midi. Pour les enfants 0 à 3 ans porteurs de handicap, l'objectif « 0 situation sans solution » est presque atteint.

En 2020, la Ville a créé une école municipale des sports adaptée (EMSA). 14 disciplines proposées et de nouveaux enfants sont accueillis chaque année, 20 en 2024.

Enfin, de nombreuses actions de soutien à la parentalité dans les EAJE et les maisons de quartier : café des parents, forums, semaine de la parentalité, parcours de formation sur le développement de l'enfant. Concernant les

bibliothèques, l'acquisition d'un fond et la mise en place d'actions pour les publics spécifiques se développent.

Afin de favoriser l'inclusion des enfants porteurs de handicap en milieu ordinaire dès le plus jeune âge la Ville a deux postes « référente handicap », un sur la direction petite enfance et l'autre au sein de la direction enfance/enseignement/jeunesse pour faire le lien avec les écoles du 1er degré, les centres de loisirs et sur le temps de la pause méridienne.

Leur mission consiste en la coordination et la mise en réseau des différents partenaires, l'information et l'accompagnement des parents, enfants et professionnel-le-s qui les accueillent. Leurs efforts conjoints évitent les ruptures éducatives dans l'accueil de ces enfants.

En 2025, il y aura une poursuite des actions engagées de formations et d'échanges de pratiques entre personnels de l'enfance, de la petite enfance et des Atsem pour favoriser une meilleure prise en charge des enfants des enfants présentant un handicap et /ou des troubles du comportement. Ainsi que de nouveaux projets transversaux avec les Cités éducatives notamment la création d'un espace ressource pour les enfants à besoins spécifiques au sein du RPE centre-ville.

Depuis plusieurs années, la ville a mis en place l'école municipale des sports adaptée, qui accueille une quinzaine d'enfants en situation de handicap pour les sensibiliser au sport et au collectif. En 2025, de nouveaux créneaux seront ouverts pour permettre de doubler le nombre d'enfants accueillis.



Enfin, pour améliorer l'accès à l'information, Sevrans s'engage également à créer un Guide sur le Handicap à Sevrans, un outil centralisé et accessible à tous, facilitant l'accès aux droits, aux structures et aux services. Ce guide sera également disponible en version numérique afin de réduire l'utilisation de papier,

renforçant ainsi l'engagement de la ville envers une communication écoresponsable.

II.2. La valorisation des seniors

L'engagement de la commune pour renforcer le lien entre les habitants et favoriser la solidarité entre les territoires se décline notamment par une forte implication dans la valorisation des seniors.

Une attention particulière est portée sur cette tranche de la population. Elle passe par le renforcement de la politique du bien vieillir et de la prévention de la perte d'autonomie.

Dans cette perspective, des actions visant à favoriser le maintien à domicile, à prévenir la perte d'autonomie et à lutter contre l'isolement sont mises en place pour les seniors. Et cela, en lien étroit avec les services du Département, les partenaires et l'ensemble des professionnels libéraux intervenant à domicile des personnes âgées.

Cela se matérialisera en 2025 par la signature d'une convention de partenariat avec le Département de la Seine Saint Denis, via le Dispositif d'Appui à la Coordination 93 (DAC). Cette convention a pour but de définir les conditions dans lesquelles la ville participera à la mise en œuvre du protocole pour un guichet intégré seniors.

Ce guichet intégré seniors sera porté à l'échelon communal par Sevrans Seniors. Il aura pour objectif de fluidifier et améliorer les parcours des personnes âgées ainsi que leur aidant. Pour ce faire, trois niveaux d'action :

- le premier niveau d'accueil, d'information et d'accompagnement,
- le repérage et le signalement des situations fragiles ou complexes,
- l'accompagnement des parcours fragiles ou complexes.

Toujours sous l'impulsion de Sevrans Seniors, une démarche participative à destination des seniors sera lancée en 2025. Elle se traduira par l'installation d'un

conseil des sages. Cette instance qui permettra aux seniors de mener et d'avoir une réflexion collective autour des projets à venir.

La ville travaille également à l'organisation d'un forum autonomie au printemps 2025, pour orienter et guider les usagers et les aidants dans les démarches pour plus d'autonomie et d'inclusion, en faisant valoir leurs droits.

II.3. Amélioration des conditions d'apprentissage des plus jeunes

Soucieuse de garantir à ses élèves des conditions d'apprentissage optimales, la commune de Sevrans met à profit les vacances scolaires pour réaliser des travaux sur son patrimoine.

Cela peut être le renouvellement des luminaires comme à Marie Curie, Saint-Exupéry, Émile Zola et Anatole-France quatre écoles qui sont passées en LED à l'instar de Primevères et à Crétier l'année précédente.

Dans les écoles élémentaires Desnos, François Villon et Anatole, ce sont les volets roulants extérieurs qui ont été installés.

Trois écoles ont quant à elles bénéficié à l'été 2024 de l'aménagement de l'espace extérieur en cours végétalisées, il s'agit des écoles élémentaires Lamartine, Marie Curie et Claude Bernard.

Sur l'aspect purement pédagogique, le travail des cités éducatives est à mettre en exergue. En partenariat avec la préfecture et l'éducation nationale, les cités éducatives est un label qui permet de financer des projets éducatifs dans les Quartiers Politiques de la Ville où se situent les familles les plus vulnérables pour prévenir les inégalités de développement et favoriser la réussite éducative de jeunes de 0 à 25 ans. En 2020 – 2023, après un diagnostic de territoire sur le quartier des Beaudottes avec le collège chef de file Galois des actions éducatives ont été développées autour de trois axes : renforcer les actions en direction de la petite enfance, accompagner les jeunes de 12 à 25 ans vers leur professionnalisation et renforcer le rôle de l'école pour toutes et tous.

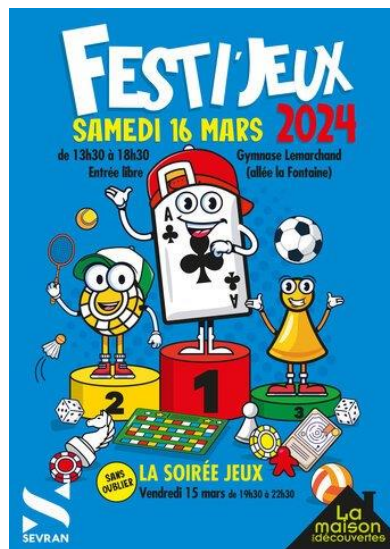
L'année 2024 a vu le renouvellement de ce label sur les mêmes axes ainsi qu'une extension du périmètre de la cité éducative aux deux autres quartiers prioritaires de la ville : Rougemont et Montceaux-Pont Blanc. La subvention allouée est ainsi passée de 350.000€ à 450.000€ avec un cofinancement de 30% de la ville et

d'autres partenaires éventuels. Cet élargissement se concrétisera pleinement en 2025 avec des actions provenant des acteurs éducatifs de ces deux nouveaux territoires (collèges Painlevé et La Pléiade ainsi que les écoles du premier degré) et par rayonnement du lycée Blaise Cendrars.

A ce dispositif s'ajoute l'aide aux devoirs dans les écoles du 1^{er} degré. Elle touche environ 400 élèves accueillis en cours du soir dans les 29 écoles élémentaires par des enseignants volontaires (80). En complément, l'accompagnement scolaire proposé par les maisons de quartier en partenariat avec le Programme de Réussite Educative (PRE) dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est financé en partie par la caisse d'allocations familiales via la Convention Territoriale Globale (CTG). Il se déploie au bénéfice de 150 enfants, collégiens et lycéens en moyenne chaque année. En 2025, un réseau de partenaires municipaux et associatifs qui participent à la mise en place du CLA sera créé conformément aux objectifs de la Convention Territoriale Globale. Il sera animé par la chargée de coopération de la Convention Territoriale Globale et doit permettre, un état des lieux du dispositif à l'échelle de la ville pour améliorer l'offre.

Par ailleurs, pour familiariser les enfants avec la nature et le travail de la terre, un potager pédagogique commun sur le centre de loisirs et l'école Marie Curie élémentaire a été créé. L'espace potager de la Maison des Découvertes a pour sa part été réhabilité.

La maison des découvertes a par ailleurs entamé sa mue, pour devenir la maison des découvertes et des sciences de la nature, pour intégrer la sensibilisation et la découverte du vivant et de la nature.



Dans le cadre de la restauration scolaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire fait partie des enseignements périscolaires. Cela s'est traduit en 2024 par un bilan très positif du tri des déchets alimentaires. En effet, entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre, 29,2 tonnes de déchets alimentaires ont pu être déviées du cycle des ordures ménagères, et être valorisées (méthanisation et/ou compostage).

II. 4. La jeunesse au cœur des politiques publiques

En Seine-Saint-Denis, et plus particulièrement à Sevrans, la jeunesse représente une force vive et un moteur essentiel pour l'avenir du territoire. Avec une population jeune et diversifiée, ces générations incarnent à la fois un potentiel considérable et des défis spécifiques à relever. Dans un département souvent confronté à des inégalités sociales et économiques, investir dans l'éducation, la formation, et les opportunités pour les jeunes est plus qu'une nécessité : c'est un choix stratégique pour construire une société plus équitable, inclusive et prospère.

La Ville porte donc une ambition forte pour la jeunesse. Si un service municipal est consacré aux politiques jeunesse, celles-ci sont toutefois traitées de manière transversale par d'autres services de la ville. Les services municipaux ont consolidé et développé les actions avec et pour les jeunes autour de trois axes :

La formation et l'orientation professionnelle

→ La cérémonie des bacheliers, qui a récompensé 100 jeunes Sevransais de tous les quartiers de la Ville en 2024, sera reconduite en 2025 pour poursuivre la mise à l'honneur des jeunes qui atteignent le baccalauréat.

→ L'accueil des stages 3^{ème} dans les services municipaux a doublé en 2024 avec 92 jeunes accueillis sur des parcours interservices. Ce dispositif innovant, coconstruit avec les collèges, sera renforcé en 2025 et étendu aux stages de seconde.

→ Un catalogue de formations citoyennes organisées par le Point Information Jeunesse (PIJ) et les maisons de quartier en lien avec la mission locale ou Compétence Emploi accompagne les jeunes dans leur parcours de professionnalisation, avec par exemple le BAFA Citoyen, la bourse au permis, le PSC1 (premiers secours), la préparation au grand oral du bac, les ateliers d'orientation professionnelle ou encore la participation à des forums des métiers.



Toutes ces actions facilitent leur accès à des jobs d'été et préparent l'entrée dans la vie active. Cette offre d'aide à l'insertion professionnelle sera renforcée en 2025 au travers de deux dispositifs :

Le PIJ coordonnera la mise en place de « chantiers jeunes » pendant les vacances scolaires avec des partenaires de l'insertion professionnelle comme emploi et compétences et les services techniques municipaux sur des missions en lien avec le développement durable de rénovation du patrimoine bâti, d'aménagement d'espaces verts ou gestion des déchets... Ces courtes missions seront l'occasion pour les jeunes de s'engager dans la vie communale, de découvrir un métier, d'acquérir des compétences valorisables dans son parcours professionnel, gagner en autonomie et indépendance financière. Un budget de 10.000€ sera dévolu à ces chantiers pour cette première année.

La Ville poursuivra son engagement pour le développement de la mobilité et de l'autonomie des jeunes en 2025 en pérennisant la bourse au permis destinée au 17-30 ans en complément de l'EPT ce qui permettra de doubler le nombre de bénéficiaires, environ 50 permis pour un montant de 25 000 euros.

L'enrichissement de l'offre éducative et de loisirs jeunesse dans les quartiers (maisons de quartier, de la micro-folie, cité des sports et des deux antennes jeunesse) :

- Des soirées jeunes à la cité des sports et dans les maisons de quartiers. Ces soirées sont très fréquentées pouvant atteindre jusqu'à 200 participants
- L'augmentation des séjours jeunesse sur chaque période de vacances (séjours doublés), 19 séjours été enfance-jeunesse réalisés au bénéfice 371 enfants et adolescents pour un montant de 75 000 euros
- Les animations en pied d'immeuble type sport dans ton quartier sont très fréquentées par les jeunes et permettent de mettre du sport dans leur quotidien
- Les jeunes via le PIJ, les associations partenaires de la ville ou les maisons de quartier ont un accès privilégié à des spectacles de la saison culturelle notamment rire en folie et 4 spectacles de l'Académie Française à Richelieu

→ Diverses sorties culturelles ou de loisirs ainsi que des ateliers créatifs ou éducatifs sont proposés toute l'année, avec une offre particulièrement dense notamment l'été et durant les vacances scolaires par toutes les structures jeunesse de la Ville. La brochure des animations jeunesse été 2024 illustre particulièrement cette richesse de l'offre. C'est une première édition qui a permis d'améliorer la lisibilité de l'offre qui sera pérennisée.

La Micro-Folie a organisé durant les vacances d'automne 2024 avec l'association Witech financée par la politique de la Ville un bootcamp 100% filles qui a réuni une vingtaine de filles de 11 à 15 ans. Le bootcamp offre une immersion pratique dans le numérique ainsi que des activités de cohésion à travers le sport et la culture. Ces 5 jours ont été l'occasion pour elles de bénéficier d'une formation technologique, de développement personnel et d'une inspiration professionnelle. En 2025, des projets pédagogiques seront travaillés avec et pour les jeunes dans les antennes jeunesse en partenariat avec les collèges, la culture et le sport pour enrichir l'offre de loisirs et la situer dans la continuité du parcours éducatif. Ces parcours citoyens s'inscriront dans les financements des cités éducatives ou de la politique de la Ville.

Le développement de la participation des jeunes à la vie de la commune

Le développement de la participation des jeunes à la vie de la commune est un axe qui s'est particulièrement développé avec la création du Conseil Municipal de la Jeunesse (CMJ) le 5 octobre 2023.



→ Des actions solidaires sont régulièrement proposées aux jeunes : les maraudes via le PIJ et les permanences d'insertion sociale dans les maisons de quartier

→ Des soirées débats citoyens organisées par le PIJ (60 jeunes)

→ Les 27 jeunes du CMJ installés en décembre 2023 ont suivi un parcours de formation citoyen qui se

poursuivra jusqu'à novembre (installation des prochains conseillers municipaux jeunesse). 15 d'entre eux sont particulièrement acteurs et se sont impliqués dans l'organisation de débats et les commémorations. Ils présenteront un bilan du dispositif et des propositions pour leur classe d'âge au conseil municipal de décembre.

→ Le dispositif est un succès. La deuxième promotion de 45 conseillers municipaux a été installée au conseil municipal du 19 décembre 2024.

Toutes ces actions participent de la volonté politique de répondre à l'enjeu de renouveler le service public de la jeunesse sevranaise pour renforcer son sens et son efficacité.



En 2025, la ville veut aller plus loin dans la démarche participative mise en place avec les jeunes et créer un véritable dialogue permanent avec eux. L'enjeu est d'adapter l'offre jeunesse en écho à leurs préoccupations et demandes. Pour cela, la ville a organisé, aux termes de séances de travail et de dialogue avec des jeunes de 16 à 25 ans sur le dernier trimestre 2024, une Convention Citoyenne de la Jeunesse. Cette CCJ, qui s'est tenue le 11 janvier 2025, a permis d'échanger avec les jeunes sur leurs attentes en matière de politiques publiques de la jeunesse. Leurs propositions - pour un lieu dédié ou un programme d'animation renouvelé notamment - seront présentées au conseil municipal du 13 février 2025 et intégrés au vote du budget. Une évaluation et un suivi de ces actions sera établi tout au long de l'année avec les jeunes bénévoles.

Pour répondre à leurs demandes, la ville travaille actuellement à l'acquisition d'un pavillon en centre-ville, en face de la salle des fêtes, pour le dédier à la jeunesse. Ce lieu, idéalement placé pour toucher les jeunes de toute la ville,

devra faire l'objet d'un projet de service mais permettra d'accueillir les jeunes dans des conditions optimales et de développer un certain nombre d'actions en direction de cette population.

Au-delà et pour construire au mieux les orientations de la politique jeunesse, un observatoire de la jeunesse va être mis en œuvre avec l'Université Gustave Eiffel, dans le cadre notamment des cités éducatives élargies aux trois quartiers prioritaires de la ville. Cet observatoire permettra de connaître de façon objectivée les attentes, besoins de la jeunesse de Sevrans pour favoriser leur émancipation et lever les freins à leur insertion sociale et professionnelle.

III. Sevrans ville solidaire

III.1. L'accompagnement des personnes les plus fragiles

Le Centre Communal d'Action Sociale au travers de son service action sociale et solidaire prend sa part dans les engagements économiques, sociaux et environnementaux de la commune.

Ainsi, il œuvre quotidiennement pour lutter contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et ainsi réduire les inégalités par l'inclusion sociale. Plusieurs actions pour y arriver. Tout d'abord l'accueil du public pour l'instruction des dossiers d'aide légale favorisant les ouvertures de droits ou octroyant une aide ponctuelle pour faire face à une difficulté.

Puis, l'accompagnement social et la prise en charge des personnes aux situations les plus complexes afin d'éviter une précarisation celles-ci.

A cela s'ajoute une somme d'actions collectives à destination des plus fragiles et qui abordent divers sujets comme les éco-gestes ou le surendettement.

L'accès à une alimentation variée et la lutte contre le mal nutrition sont aussi des priorités traitées en partie par le biais de l'épicerie sociale.

L'action sociale de proximité mise en place par le CCAS répond aux besoins primaires des bénéficiaires et permet de favoriser l'accès aux droits, à la santé, à l'insertion.

Pour mener à bien ses missions, la collaboration avec les acteurs locaux qu'ils soient associatifs ou institutionnels est indispensable. La cohésion sur le

territoire est donc un facteur déterminant pour construire le parcours social de l'usager.

Pour ce faire, et afin de créer de la proximité des permanences sur les différents quartiers de Sevrans ont été instaurés, évitant ainsi notamment les problèmes de mobilité. Pour plus de pertinence, le CCAS organise également des visites à domicile, pour les personnes les plus vulnérables. Des déplacements réalisés au moyen de véhicules électriques, montrant ainsi une volonté d'être dans une démarche éco-responsable.

La finalité est de créer de la cohésion sociale et de la solidarité, en impliquant les citoyens, mais aussi un public élargi autour des actions intergénérationnelles, notamment le Noël solidaire.

Il s'agit également de proposer des actions sur le bien-être et l'estime de soi, de valoriser les compétences des bénéficiaires pour qu'ils puissent s'inscrire dans une démarche proactive de recherche d'emploi tout en prenant en considération les facteurs sociétaux.

La notion souvent évoquée « Empowerment : le pouvoir d'agir » est une finalité du travail social mis en place au CCAS pour redonner de l'autonomie et de la dignité aux personnes dans la continuité de la formation « Développement du Pouvoir d'Agir » mise en place depuis 2023.

Parallèlement à ces actions, le CCAS travaille en lien avec Véolia sur le dispositif eau solidaire. Il permet de mettre en place des ateliers en lien avec l'eau. On y apprend notamment l'importance de préserver l'eau et de réduire son gaspillage, à adopter un comportement plus responsable, afin d'éviter que l'eau devienne une ressource rare. A cette occasion, le public présent est encouragé à mettre en place des pratiques telles que l'utilisation d'appareils économes en eau dans les foyers.

Cet atelier sera reconduit et développé en 2025 en partenariat avec le Service Social du Département.



En ce qui concerne la petite enfance, il arrive que des familles dites « vulnérables », soient confrontées à des situations de fragilité (enfants en situation de handicaps, de maladies chroniques et/ou de précarité socio-économique...). Dans ce cas, la commune de Sevrans accompagne et soutient au mieux ces familles dans leur parentalité, tout en prenant en compte leurs besoins spécifiques.

Ce soutien à la parentalité se fait dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille. Il faut que l'accompagnement respecte l'individualité de l'enfant, l'histoire de sa famille et son environnement. Cela passe également par la mise en confiance de la famille (par le biais de l'adaptation) mais aussi par un travail main dans la main entre parents et professionnels.

Les parents peuvent exprimer leurs préoccupations et recevoir les conseils adaptés. Ils peuvent aussi être orientés vers d'autres professionnels en cas de besoins spécifiques.

III.2. L'insertion et le tissu associatif : des vecteurs de lien social

L'insertion professionnelle et sociale est un levier essentiel pour renforcer la cohésion dans une collectivité, en particulier en offrant des emplois locaux aux personnes en situation de précarité ou éloignées de l'emploi.

C'est pourquoi, la commune œuvre pour la mettre en application dès que cela est possible. Ainsi, elle est présente dans le nettoyage des bâtiments communaux.

Ainsi, pour encourager l'embauche de personnes en difficulté, la commune s'est associée avec une structure d'insertion. La société Ménage et Propreté, domiciliée à Sevrans assure 4203,36 heures d'insertion par an en intervenant notamment à l'espace Mauriac, au conservatoire et des parties communes des logements communaux situés villas des prés.

Cette structure accompagne les personnes dans leur parcours et garantit leur formation, en leur proposant des contrats adaptés.

Le service de nettoyage peut être organisé de manière à permettre une répartition des tâches adaptée aux compétences de chacun. Cela inclut des horaires flexibles et un soutien continu pour favoriser la stabilité et le développement personnel des participants.

L'insertion par l'activité du nettoyage permet à des individus en situation d'exclusion de retrouver une autonomie, une dignité et un sentiment d'appartenance à la collectivité. Cela contribue à diminuer le chômage de longue durée et à renforcer les liens sociaux au sein de la communauté.

La mise en place d'un programme d'insertion témoigne de l'engagement de la collectivité en faveur de la solidarité et de la lutte contre la précarité. Il ne s'arrête pas là. En effet, d'autres sociétés d'insertion interviennent comme Urban Déco pour la mise en peinture des bâtiments communaux.

Dans le cadre d'un marché d'insertion, la société Urban Déco réalise pour le compte de la commune, des travaux de peinture des bâtiments communaux. Cette initiative permet de soutenir les personnes éloignées de l'emploi tout en répondant aux besoins de rénovation des infrastructures.

En collaborant avec une société d'insertion, la commune soutient les individus en réinsertion qui acquièrent des compétences dans le domaine du bâtiment. Cette démarche contribue à leur autonomie et à leur inclusion dans le marché du travail et favorise l'insertion sociale et professionnelle.

Faire appel à des entreprises d'insertion est une action à la fois solidaire et durable qui dynamise l'économie locale.

Il en est de même pour le tissu associatif qui bien souvent est vecteur de lien social. La solidarité est la clé de voûte des animations inter-quartier et les collectifs d'entraide se montent au rythme des projets de quartier. On en dénombre quatre affiliés à la maison de quartier de Rougemont (Brossolette, Charcot, Freinville, Westinghouse). Sept associations travaillent quant à elles avec la maison de quartier Marcel Paul et autant à Edmond Michelet.

De façon générale, les maisons de quartier orientent les nouvelles associations vers le service Vie Associative pour constitution de leur dossier administratif et pour leurs demandes de mise en place d'événements dans la Ville.

En 2025, une initiative pour valoriser le bénévolat par les maisons de quartier et les espaces de vie sociale (EVS) sera organisée en première édition. Cette initiative sera étendue aux bénévoles des associations en 2026.

Quelques chiffres (2024) :

- 25 bourses au permis d'une valeur de 1000€ au profit des jeunes en partenariat avec Paris Terre d'Envol (dispositif du PIA qui favorise l'insertion professionnelle des jeunes),
- 50 bourses au permis d'une valeur de 500€ remis à des jeunes de 17 à 30 ans, en contrepartie de 35h de bénévolat au sein d'une association ou d'un service municipal,
- 25 jeunes ont bénéficié d'un stage pour le BAFA.

III.3. L'insertion professionnelle et la formation

Compétences Emploi accompagne les Sevranaise.s dans leurs démarches de formation, d'insertion et d'emploi. Désormais en lien fort avec le Département, par le biais de l'Agence Locale d'Insertion, et toujours avec la Mission Locale, Compétences Emploi et la Ville offrent de nombreuses filières d'insertion et de réinsertion dans des domaines de compétences variés. L'objectif est de continuer à toucher les publics plus éloignés. La fédération Écoconstruire continue ses formations aux techniques de l'éco-construction, de l'éco-rénovation, de l'éco-restauration et de l'économie circulaire, afin de contribuer à la transition écologique et éthique du bâtiment en Île-de-France. EdlFice formation a déjà porté depuis sa création en juin 2023, 8 cycles de formation qualifiant ou pré-qualifiant aux métiers de l'éco-construction et il poursuit son développement en partenariat avec la Ville et Compétences Emploi.

Finalité 5 : Développement des modes de production et de consommation responsables

I. Vers une économie circulaire

I.1. La lutte contre le gaspillage

Pour assurer une sécurité alimentaire aux usagers et répondre aux enjeux de transition écologique, les objectifs sont de faire progresser la fonction nourricière du marché alimentaire, d'assurer une meilleure gestion des déchets, respectueuse des règles environnementales.

Un défi pour le marché de Sevrans qui est le deuxième plus gros marché du département de Seine-Saint-Denis. Les prix des denrées alimentaires attirent des usagers sevrans et également d'autres communes d'Île-de-France. Si sa fonction nourricière est réelle, la ville de Sevrans souhaite la faire progresser.

L'arrivée d'un nouveau délégataire est accompagnée par le service du développement économique dont les compétences techniques permettent de travailler avec lui à une diversification de l'offre présente.

Le contrôle de la régularité administrative et professionnelle est assuré par une police du marché qui monte en compétences et dont les ressources déployées sur le terrain sont plus nombreuses.



Marché de Sevrans : on avance !

Le 24 juillet dernier, le Conseil d'Etat a donné raison à la ville dans le contentieux sur le marché forain. Après un an de blocage procédurier, la plus haute instance de justice administrative a reconnu la transparence et la qualité de notre procédure de renouvellement de délégation de service public. Nous avons donc pu enfin désigner librement et conformément à la loi un nouveau délégataire.

Pour nous, c'est un an de perdu dans le calendrier prévisionnel pour l'amélioration et la rénovation du marché. Mais cette décision nous renforce : elle permet de rappeler que le choix d'un délégataire relève d'abord de la ville, du maire, et qu'une collectivité confie la gestion d'un service public comme le marché, demeure sous son contrôle et sa responsabilité, parce qu'il en va du service de l'intérêt général.

Durant cette période, et afin de maintenir le service public indispensable à la population, j'ai pris la décision de créer une régie municipale : c'est donc la ville qui a géré directement le marché pendant 6 mois. Nous avons décidé de faire respecter les règles de fonctionnement. J'ai dû prendre moi-même 17 arrêtés d'exclusion contre des commerçants qui ne respectaient pas les règles pendant cette période. Je tiens à saluer le professionnalisme dont les agents de la ville ont fait preuve.



Le nouveau règlement intérieur du marché permettra de limiter le dimensionnement des étals pour rééquilibrer les offres et de responsabiliser toutes les parties prenantes sur la salubrité et la conformité des étals. L'organisation et la mobilisation de services extérieurs (Direction Départementale de la Protection des Personnes – Services préfectoraux – CODAF) est mobilisée avec la ville de Sevrans pour permettre de réinscrire le commerce dans des règles nécessaires à la sécurité alimentaire.

En outre, un travail sur les invendus, en lien avec des organisations associatives, permettra de répondre à des besoins primaires pour des personnes démunies et limiter le gâchis.

Concernant le volet informatique et téléphonique, un travail est mené sur la durée de vie du matériel. Ainsi, les copieurs notamment font l'objet d'une attention particulière en matière durée de vie grâce à des contrats prévus pour une maintenabilité jusqu'à 8 ans. Par ailleurs, une partie des micro-ordinateurs réformés des services sont déployés dans les salles informatiques des écoles, pour un prolongement de leur durée de vie au-delà de 5 ans.

Enfin, la commune fait appel à une société d'élimination de son matériel réformé. Cette société a été sélectionnée pour sa capacité à détruire le matériel et à recycler les déchets dans les meilleures proportions mais aussi à maximiser le réemploi sur le marché de l'occasion. Pour 2027, cette société s'est fixé un objectif de 50 % de réemploi.

A noter l'élimination en 2024 de 2,5 tonnes de déchets électroniques.

I.2. La gestion des biodéchets

En 2024, Sevrans poursuit ses efforts en matière de gestion des biodéchets. La commune a accueilli trois bornes d'apport volontaire dont une avenue du commandant Charcot et une autre sur le marché forain. Ces points de collecte répondent à la mise en œuvre d'une solution de tri à la source des biodéchets et

cela en application l'article L.541-21-1 du code de l'environnement, issu de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (dite loi AGECE) du 10 février 2020.

Cette même année, près de 1560 tonnes de déchets industriels et banaux ont été traitées sur le marché de Sevrans. Le tri des déchets et la valorisation (carton – bois – biodéchets) est l'enjeu de 2025 pour toutes les parties prenantes du site. Les commerçants sont et continueront à être sensibilisés aux gestes de tri.

L'installation depuis quelques mois des nouveaux équipements de gestion des déchets permet de réduire la part des déchets non valorisés, dont le tonnage baissera entre 30 et 40 % en 2025.

Si un principe pollueur-payeur a été mis en place pour responsabiliser les commerçants sur leurs déchets, l'information et la sensibilisation aux bonnes pratiques sont assurées par le prestataire du traitement des déchets.

En outre, la police du marché se dote d'un règlement avec des sanctions pour les contrevenants, verbalisés en cas de flagrance par les agents de police municipale et les agents de surveillance de la voie publique ou sanctionnés directement par la commission paritaire du marché réunit à minima tous les trois mois.

Les processus de « dégazage » sur le marché (tri de denrées alimentaires destinées à la casse fournisseur), strictement interdit, seront sanctionnés lourdement ; un dispositif de vidéo surveillance sera installé par la ville de Sevrans pour faciliter l'action de la police municipale et du centre de supervision urbaine (CSU).

I.3. Des achats publics plus responsables

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable et de la préservation de son patrimoine, la commune de Sevrans a décidé de confier l'entretien et le nettoyage de ses locaux patrimoniaux à une entreprise externe spécialisée dénommée « Les Savoyards Réunis », sélectionnée par suite d'un appel d'offres. L'objectif est de garantir un entretien respectueux de l'environnement, en appliquant des méthodes et produits écologiquement responsables.

L'entreprise retenue pour cette mission a démontré sa capacité à répondre aux exigences environnementales et à adopter des pratiques de nettoyage

écoresponsables. Son cahier des charges inclut des engagements forts en termes de produits d'entretien biodégradables, de réduction de l'empreinte carbone et d'utilisation de techniques respectueuses des matériaux patrimoniaux.

Ainsi, afin de respecter les principes de développement durable, l'entreprise s'est engagée à utiliser exclusivement des produits d'entretien biodégradables. En effet, tous les produits utilisés sont formulés pour se décomposer rapidement et naturellement sans nuire à l'écosystème.

Ils sont également sans substances chimiques dangereuses puisqu'ils ne contiennent ni phosphates, ni solvants chlorés, ni autres substances nocives qui pourraient endommager les surfaces patrimoniales ou polluer l'air intérieur.

Il est à noter que les produits utilisés sont certifiés écologiques et donc labellisés (type Écolabel Français et autres certifications reconnues), garantissant ainsi un faible impact environnemental.

De plus, l'entreprise met en œuvre une méthodologie de nettoyage durable, comprenant le réemploi des chiffons et accessoires de nettoyage qui sont en microfibres et réutilisables, réduisant les déchets et offrant un nettoyage plus efficace. Mais aussi, des opérations de nettoyage planifiées en fonction de la fréquentation des locaux et de leur niveau de salissure, ce qui permet de limiter les interventions inutiles et donc l'usage de ressources.

Les services municipaux en charge du suivi de cette mission s'assurent de la bonne application des pratiques écologiques par l'entreprise, en effectuant des contrôles réguliers et en établissant un dialogue avec le prestataire pour adapter les méthodes en fonction des besoins. Le but étant de garantir que l'entretien et le nettoyage respectent non seulement les normes de propreté et de conservation des bâtiments, mais aussi les objectifs de développement durable fixés par la commune.

L'adoption de cette approche durable pour l'entretien des locaux patrimoniaux inclut également l'utilisation de produits sans perturbateurs endocriniens, une avancée majeure en matière de santé publique.

II. Sevrans favorise l'alimentation de qualité et de proximité

II.1. La valorisation de l'activité agricole et des circuits courts

Afin de favoriser la consommation et la production durable, la commune de Sevrans tente de mobiliser tous les acteurs de la chaîne alimentaire sur une même stratégie d'alimentation durable, saine et de qualité, avec une volonté partagée de pérenniser et d'accroître la part de production en agriculture biologique sur le territoire.



L'activité agricole est encouragée notamment au travers d'ateliers de jardinage qui permettent de faire pousser soi-même des herbes aromatiques pour les ateliers cuisine ou encore des fruits comme le raisin et les tomates cerises.

Cette pratique se décline également dans le micro-jardin mis en place à la maison de quartier Marcel Paul et entretenu par un groupe de seniors.

En complément, sont proposés, des ateliers de cuisine entre amis pour apprendre à composer des menus avec les restes des menus précédents.

Par ailleurs, la relation partenariale qui lie la commune de Sevrans à l'association Aurore, conduit cette dernière à proposer ponctuellement le surplus de fruits et légumes pour une redistribution aux adhérents les plus démunis et aux associations.

Par ailleurs, ce même lien développé avec les commerçants sevransais conduit l'une d'entre eux à apporter les invendus de pain de sa boulangerie pour les mettre à disposition des personnes dans le besoin qui peuvent se servir dignement.

Il en est de même avec une autre commerçante qui entreprend de donner des produits avec des dates de péremption courtes.

II.2 Sevrans partie prenante dans le Plan Alimentaire Territorial

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et la ville assurent des échanges réguliers sur des projets stratégiques dans le cadre du Projet Alimentaire Départemental. Les deux niveaux territoriaux croisent ainsi leurs réflexions et projets. Concrètement ces échanges visent l'émergence d'actions communes telles que le développement de filières de formation à travers un temps de rencontre dédié à l'agriculture urbaine en Seine Saint-Denis et organisé avec le lycée agricole Saltus Campus afin de dégager les besoins communs à mutualiser pour ce secteur. Le CD93 contribue à la conception de la micro-ferme des Beaudottes via son soutien aux sections SEGPA horticulture et restauration dans ce collège.

Dans la même lignée, le travail d'étudiants en fin d'étude d'AgroParisTech partagé avec des partenaires, et les étudiants et enseignants du lycée agricole, afin de partager les réflexions et connaissances sur les économies d'eau pour un projet agricole en ville.

Autre moyen d'action, le CD93 et la ville travaillent en commun pour l'installation d'une micro ferme sur une friche du CD entre le quartier des Trèfles et le Parc de la Poudrerie. Ce site sera également un espace support de formation à destination des adultes pour les métiers de ce secteur.

Enfin, dans la dynamique du Département et de la Métropole, la ville a mis en place un plan communal de sauvegarde afin d'identifier les acteurs et lieux stratégiques en cas de rupture d'approvisionnement.

II.3 Le lycée agricole comme partenaire

Un lycée agricole a ouvert à Sevrans à la rentrée 2022-2023, dans l'ancienne école maternelle Ravel 2, mise à disposition par la Ville. S'il ne comptait que 9 élèves la première année et que son équilibre financier était menacé, après deux années, l'objectif de doubler les



Allée Maurice Ravel - 93270 Sevrans - www.saltuscampus.fr - 01 84 81 16 40

effectifs à la rentrée 2024-2025 a été atteint, avec 42 élèves dont 45% de filles. La pérennisation de cette structure semble bien amorcée et se poursuivra en 2025 avec le soutien de la Ville.

Il est notamment prévu la construction d'un internat pour renforcer le recrutement d'élèves. L'aménagement d'un espace de pratiques agricoles courant 2025, sur un terrain adjacent également mis à disposition par la ville permettra de compléter l'offre des formations pratiques, qui ont aujourd'hui lieu sur le domaine privé de 2.000 hectares du château de Courances, en Essonne. Les études de faisabilité de ces deux projets seront réalisées en 2025. Les cycles de formations proposés concernent des classes de quatrième et de troisième d'enseignement général agricole, un CAP et deux bac pro mais Saltus Campus est en développement et ambitionne d'ouvrir de nouveaux cursus.

